



**PRÉFET
DES PYRÉNÉES-
ORIENTALES**

*Liberté
Egalité
Fraternité*



En 2020, la politique de la ville et plus globalement les dispositifs en faveur des quartiers prioritaires ont connu des évolutions en raison notamment de la crise sanitaire. Le plan de relance a permis la création de nouveaux dispositifs, tout en maintenant ou étoffant les dispositifs existants.

Dans ce contexte et pour donner plus de visibilité le service de la coordination des politiques publiques et de l'appui territorial répertorie dans ce catalogue les dispositifs ayant un impact sur les quartiers prioritaires des Pyrénées-Orientales.

Nous remercions tous nos partenaires pilotant des dispositifs et nous ayant transmis les informations nécessaires pour réaliser ce catalogue.



Sommaire

Je suis...

Une administration : Page 3 à 8

Une association : Page 9 à 23

Une collectivité : Page 24 à 44

Une entreprise : Page 45 à 51

Un établissement scolaire : Page 52 à 54

Un habitant : Page 55 à 67

Une structure Petite Enfance : Page 68 à 70

Administrations

Adultes relais

Plan 10 000 jeunes

Ville Vie Vacances



Adultes-relais



Présentation sommaire du dispositif

Date de création : 2000

Descriptif : le programme adultes-relais encadre des interventions de proximité dans les quartiers prioritaires des contrats de ville. Il vise à renforcer le lien social et à favoriser le règlement des conflits de la vie quotidienne par le biais de la médiation.

Priorités / Objectifs :

- Permettre à un habitant d'un QPV d'accéder à un emploi et également à des formations qualifiantes ou des diplômes lui permettant éventuellement d'envisager une reconversion professionnelle. C'est, en effet, un dispositif de retour à l'emploi et d'insertion.
- Donner un cadre stable aux actions de médiation sociale dans les QPV.

Nature du dispositif :

- Convention État / employeur
- Contrat de travail
- Dépôt des candidatures au fil de l'eau.

Bénéficiaire : administrations, associations et entreprises privées chargées de la gestion d'un service public

Périmètre d'intervention : les 9 QPV de Perpignan et le QPV d'Elne

Public cible : personne d'au moins trente ans, sans emploi ou en contrat aidés, issues des quartiers de la politique de la ville.

Taux d'intervention : aide forfaitaire annuelle plafonnée à 19 875,06 euros depuis le 1^{er} juillet 2020 pour un temps plein

Comment en bénéficier : préalablement au recrutement d'un adulte-relais, l'employeur doit compléter un dossier de candidature assorti des pièces nécessaires à l'établissement de la convention, rédiger une fiche de poste, la diffuser à Pôle Emploi.

Dotation de conventions pour le département :
37 postes depuis 2020

QUARTIERS ÉTÉ 2020

*Recrutement de 10 postes
d'adultes-relais supplémentaires*

Recrutement d'adultes-relais pour les thématiques suivantes :

- lien social
- accès aux droits
- numérique

Référente

Structure : Préfecture des Pyrénées-Orientales

Nom : Mmes SUCH-SMEETS et SENAC

Fonction : déléguée du préfet et référente administrative

Coordonnées :

- Tél : 06 33 07 71 82 / 04 68 51 67 37

Mail :

pref-adultes-relais@pyrenees-orientales.gouv.fr

Pour bénéficier de cette mesure

Dispositif régional d'aide à la formation des adultes relais



Présentation sommaire du dispositif

Date de création :

Descriptif : subvention de fonctionnement spécifique pour les formations professionnelles des adultes relais.

Priorités / Objectifs : Accompagner les formations professionnelles des adultes-relais dans la mesure où celles-ci ne sont pas finançables par un organisme de formation et où elles s'inscrivent dans les parcours professionnels qualifiants des adultes-relais

Nature du dispositif : Subvention

Bénéficiaire : administration, associations, entreprises chargées de la gestion d'un service public

Périmètre d'intervention : QPV d'Occitanie

Public cible : Associations employeuses et adultes relais d'Occitanie

- jeune au moins 30 ans
- en recherche d'emploi ou en contrat aidé
- habitant QPV

Taux d'intervention : Le dispositif prend la forme d'une subvention, avec taux maximum d'intervention de 100% des dépenses éligibles

- 2 800 € par convention adultes/relais en vigueur signée entre l'Etat et la structure employeuse

Comment en bénéficier : Constituer un dossier de demande de financement

Montant de l'enveloppe en 2020 et 2021 :

- 2020 :
- 2021 :

Opération emblématique

Intitulé de l'opération

Descriptif sommaire

Aide attribuée : €

Référent(e)

Structure : Direction de l'Action Territoriale, de la Ruralité et de la Montagne

Nom : Madame Zeina ASSI

Fonction : Assistante sur le site de Montpellier

Coordonnées :

- Tél : 04 67 22 81 61

- Mail : zeina.assi@laregion.fr

Pour bénéficier de cette mesure

<https://www.laregion.fr/Dispositif-regional-de-soutien-aux-associations-et-EPCI-en-faveur-de-la-Politique-de>

DISPOSITIF « ADULTE-RELAIS »

Présentation sommaire du dispositif

Date de création : le 01 février 2021

Descriptif : la présence régulière sur le quartier prioritaire de l'adulte-relais/ facilitateur de lien social vise à nouer le contact et favoriser le captage du public invisible, avec une démarche d'« aller vers » la personne dans son environnement, afin de renouer le lien entre elle et les institutions.

Priorités / Objectifs :

- accueillir, écouter, exercer toute activité qui concourt au lien social
- informer et accompagner les habitants dans leurs démarches, faciliter le dialogue entre services publics et usagers, et notamment établir des liens entre les parents et les services qui accueillent leurs enfants,
- contribuer à améliorer ou préserver le cadre de vie,
- prévenir et aider à la résolution des petits conflits de la vie quotidienne par la médiation et le dialogue,
- faciliter le dialogue entre les générations, accompagner et renforcer la fonction parentale par le soutien aux initiatives prises par les parents ou en leur faveur,
- contribuer à renforcer la vie associative locale et développer la capacité d'initiative et de projet dans le quartier et la ville.

Nature du dispositif : Dispositif d'État (DDCS)

Bénéficiaire : commune d'Elné

Référent(e)

Périmètre d'intervention : QPV

Structure : Commune Elné

Nom : BARUS Vincent

Public cible : habitants des QPV + autres

Fonction : Responsable sécurité / politique de la ville

Taux d'intervention : Montant annuel de l'aide : 19875.06 €

Coordonnées :

- Tél : 04.68.37.38.33 /

06.70.27.37.28

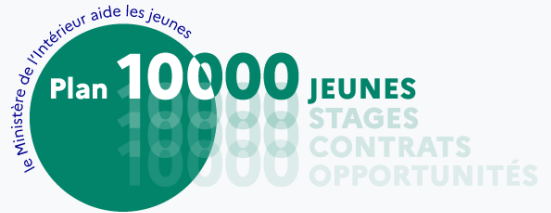
Comment en bénéficier : appel à projet

- Mail : vincentbarus@ville-elne.com

Pour bénéficier de cette mesure

[pyrenees-orientales.gouv.fr/Politiques de la ville](https://pyrenees-orientales.gouv.fr/Politiques-de-la-ville) → Appel à projet relatif à l'attribution d'un adulte-relais

Plan 10 000 jeunes



Présentation sommaire du dispositif

Date de création : février 2021

Descriptif : Les administrations d'État proposent aux collégiens de 3ème, lycéens, apprentis et étudiants plus de 10 000 stages, contrats d'apprentissage et missions de services civiques.

Priorités / Objectifs : Accompagner les jeunes bénéficiaires dans leurs études et leur garantir des perspectives d'insertion. Stratégie fondée sur plusieurs dispositifs visant à les soutenir dans leur scolarité, leurs études supérieures et à faciliter leur entrée dans la vie active

Nature du dispositif : mise en réseau

Bénéficiaire : Collégiens, lycéens, étudiants, apprentis, jeunes en service civique

Périmètre d'intervention : L'ensemble du département

Public cible : Principalement les 10 QPV

Taux d'intervention :

Comment en bénéficier : candidater à l'adresse mail préfecture plan10000@pyrenees-orientales.gouv.fr

Opération emblématique

Intitulé de l'opération

Descriptif sommaire

Aide attribuée : €

Référent(e)

Structure : Préfecture des Pyrénées-Orientales

Nom : Corine ESCOBAR

Fonction : Déléguée du Préfet

Coordonnées :

- Tél : 06 88 20 91 00

- Mail : plan10000@pyrenees-orientales.gouv.fr

Pour bénéficier de cette mesure

[Pyrenees-orientales.gouv.fr](http://pyrenees-orientales.gouv.fr) → plan1000@pyrenees-orientales.gouv.fr



Présentation sommaire du dispositif

Date de création :

Descriptif : Le programme VVV permet à des jeunes de 11 à 18 ans, prioritairement issus des quartiers relevant de la politique de la ville et ne partant pas en vacances, de bénéficier d'activités culturelles, civiques, sportives et de loisirs et d'une prise en charge éducative durant les vacances scolaires

Priorités / Objectifs : Ce dispositif a pour objectif de favoriser le développement d'une citoyenneté active et du sentiment d'appartenance à la Cité et s'inscrit dans différentes politiques sectorielles : prévention de la délinquance et protection de l'enfance et de la jeunesse

Nature du dispositif : Dotation de fonctionnement – Appel à projets

Bénéficiaire : Associations, collectivités, administrations

Périmètre d'intervention : Tout le département

Public cible : jeunes orientés principalement par la PJJ, l'ASE, la Prévention spécialisée, l'administration pénitentiaire

Taux d'intervention :

Comment en bénéficier : Postuler à l'appel à projet annuel

Montant de l'enveloppe en 2020 et 2021 :

- 2020 :

- 2021 :

Opération emblématique

Intitulé de l'opération

Séjours d'une semaine d'activités dominantes de pleine nature, sportives, culturelles pendant la période estivale

Aide attribuée :

34 000 €

Référente

Structure : Préfecture des Pyrénées-Orientales

Nom : Corine ESCOBAR

Fonction : Déléguée du Préfet

Coordonnées :

- Tél : 06 8820 91 00

- Mail :

corine.escobar@pyrenees-orientales.gouv.fr

Pour bénéficier de cette mesure

<https://www.prefecturedepolice.interieur.gouv.fr/vos-services-en-ligne/ville-vie-vacances>

Associations

Adultes relais

Petite enfance

Colos apprenantes

Contrat de ville

Dispositifs régionaux

Fonds d'initiatives et de citoyenneté

Quartiers d'été/d'automne/solidaires

Ville Vie Vacances



Colos apprenantes

Adultes-relais



Présentation sommaire du dispositif

Date de création : 2000

Descriptif : le programme adultes-relais encadre des interventions de proximité dans les quartiers prioritaires des contrats de ville. Il vise à renforcer le lien social et à favoriser le règlement des conflits de la vie quotidienne par le biais de la médiation.

Priorités / Objectifs :

- Permettre à un habitant d'un QPV d'accéder à un emploi et également à des formations qualifiantes ou des diplômes lui permettant éventuellement d'envisager une reconversion professionnelle. C'est, en effet, un dispositif de retour à l'emploi et d'insertion.
- Donner un cadre stable aux actions de médiation sociale dans les QPV.

Nature du dispositif :

- Convention État / employeur
- Contrat de travail
- Dépôt des candidatures au fil de l'eau.

Bénéficiaire : administrations, associations et entreprises privées chargées de la gestion d'un service public

Périmètre d'intervention : les 9 QPV de Perpignan et le QPV d'Elne

Public cible : personne d'au moins trente ans, sans emploi ou en contrat aidés, issues des quartiers de la politique de la ville.

Taux d'intervention : aide forfaitaire annuelle plafonnée à 19 875,06 euros depuis le 1^{er} juillet 2020 pour un temps plein

Comment en bénéficier : préalablement au recrutement d'un adulte-relais, l'employeur doit compléter un dossier de candidature assorti des pièces nécessaires à l'établissement de la convention, rédiger une fiche de poste, la diffuser à Pôle Emploi.

Dotation de conventions pour le département :
37 postes depuis 2020

QUARTIERS ÉTÉ 2020

*Recrutement de 10 postes
d'adultes-relais supplémentaires*

Recrutement d'adultes-relais pour les thématiques suivantes :

- lien social
- accès aux droits
- numérique

Référente

Structure : Préfecture des Pyrénées-Orientales

Nom : Mmes SUCH-SMEETS et SENAC

Fonction : déléguée du préfet et référente administrative

Coordonnées :

- Tél : 06 33 07 71 82 / 04 68 51 67 37

Mail :

pref-adultes-relais@pyrenees-orientales.gouv.fr

Pour bénéficier de cette mesure

DISPOSITIF « ADULTE-RELAIS »

Présentation sommaire du dispositif

Date de création : le 01 février 2021

Descriptif : la présence régulière sur le quartier prioritaire de l'adulte-relais/ facilitateur de lien social vise à nouer le contact et favoriser le captage du public invisible, avec une démarche d'« aller vers » la personne dans son environnement, afin de renouer le lien entre elle et les institutions.

Priorités / Objectifs :

- accueillir, écouter, exercer toute activité qui concourt au lien social
- informer et accompagner les habitants dans leurs démarches, faciliter le dialogue entre services publics et usagers, et notamment établir des liens entre les parents et les services qui accueillent leurs enfants,
- contribuer à améliorer ou préserver le cadre de vie,
- prévenir et aider à la résolution des petits conflits de la vie quotidienne par la médiation et le dialogue,
- faciliter le dialogue entre les générations, accompagner et renforcer la fonction parentale par le soutien aux initiatives prises par les parents ou en leur faveur,
- contribuer à renforcer la vie associative locale et développer la capacité d'initiative et de projet dans le quartier et la ville.

Nature du dispositif : Dispositif d'État (DDCS)

Bénéficiaire : commune d'Elné

Référent(e)

Périmètre d'intervention : QPV

Structure : Commune Elné

Nom : BARUS Vincent

Public cible : habitants des QPV + autres

Fonction : Responsable sécurité / politique de la ville

Taux d'intervention : Montant annuel de l'aide : 19875.06 €

Coordonnées :

- Tél : 04.68.37.38.33 /

06.70.27.37.28

Comment en bénéficier : appel à projet

- Mail : vincentbarus@ville-elne.com

Pour bénéficier de cette mesure

[pyrenees-orientales.gouv.fr/Politiques de la ville](https://pyrenees-orientales.gouv.fr/Politiques-de-la-ville) → Appel à projet relatif à l'attribution d'un adulte-relais

Aides exceptionnelles petite enfance en faveur des structures d'accueil petite enfance impactées par la pandémie de Covid-19

Présentation sommaire du dispositif

Date de création : Mars 2020

Descriptif : Dispositif national visant à soutenir financièrement les crèches financées par la Caf, ainsi que les Maisons d'assistants maternels confrontées à une fermeture totale, partielle, ou des places inoccupées liées à la pandémie de Covid.

Priorités / Objectifs : Objectif : compenser la baisse d'activité des structures d'accueil du jeune enfant afin d'éviter leur fermeture, y compris sur les QPV où les crèches sont des leviers pour l'insertion et la socialisation.

Nature du dispositif : Aide exceptionnelle : Fond national

Bénéficiaire : Collectivités, associations, entreprises privées.

Périmètre d'intervention : Ensemble du département y compris QPV

Public cible : Gestionnaires de structures d'accueil du jeune enfant

Taux d'intervention :

Comment en bénéficier : Déclaration de de fermeture de places d'accueil.

Montant de l'enveloppe en 2020 et 2021 :
- 2020 : 609 000 €
- 2021 : non connue

Opération emblématique

Équipement d'accueil du jeune enfant Jordi Barre situé dans le centre ancien

Aide attribuée : 101 776 €

Référent(e)

Structure : CAF

Nom :

Fonction :

Coordonnées :

- Tél :

- Mail :

Pour bénéficier de cette mesure

<https://www.partenaires-caf66.fr>

Bataillons de la prévention



Présentation sommaire du dispositif

Date de création : 29 janvier 2021

Descriptif : Déploiement d'éducateurs et de médiateurs sociaux pour faire de la prévention dans les quartiers qui rencontrent des difficultés socio-économiques et un décrochage scolaire accru.

Priorités / Objectifs : Prévenir le passage à l'acte en apaisant les quartiers les plus exposés à la délinquance juvénile. Aller vers les jeunes et remobiliser ceux qui sont le plus éloignés des institutions afin de tisser les liens sociaux et favoriser l'insertion professionnelle comme citoyenne.

Nature du dispositif :

- Convention État / employeur
- Contrat de travail

Bénéficiaire : Associations, collectivités, entreprises

Périmètre d'intervention : Quartiers retenus : champs de mars et centre ancien

Public cible : jeunes de 12-25 ans aux horaires non conventionnelles (soirs et week-end)

Taux d'intervention : 3 à 5 postes d'éducateurs, 3 à 5 postes de médiateurs adultes-relais.

Comment en bénéficier : Rechercher un porteur adéquat, avec un projet adaptés : probablement « l'enfance catalane »

Montant de l'enveloppe en 2020 et 2021 : Le coût total estimé s'élève à 440 000 euros (2 éducateurs et matériels)

Opération emblématique

à voir selon l'association qui porte le projet : Si « Enfance Catalane » :

L'association a mené de juillet 2006 à juillet 2009, à la demande de la Mairie de Perpignan, une expérimentation de service de prévention sur le quartier du champs de mars, retenu dans le cadre du déploiement des bataillons de la prévention.

Référente

Structure : Préfecture des Pyrénées-Orientales

Nom : Mmes SUCH-SMEETS et SENAC

Fonction : déléguée du préfet et référente administrative

Coordonnées :

- Tél : 06 33 07 71 82 / 04 68 51 67 37

Mail :

pref-adultes-relais@pyrenees-orientales.gouv.fr

Pour bénéficier de cette mesure

Être désigné porteur du dispositif

Colonie apprenante



Visite « colo apprenante » de Mosset



Visite « colo apprenante » d'Err / Puigmal

Présentation sommaire du dispositif

Date de création : 2020

Descriptif : Suite au confinement, permettre à des enfants de bénéficier de temps de loisirs tout en « rattrapant » certains apprentissages

Priorités / Objectifs : « Rattrapage scolaire » et temps de vacances

Nature du dispositif : financement pour les familles de semaines de colonies

Bénéficiaire : Associations, Collectivités

Périmètre d'intervention : QPV du département

Public cible : mineurs des QPV et autres mineurs

Taux d'intervention : 80 % à 100 %

Comment en bénéficier :

Montant de l'enveloppe en 2020 et 2021 :
- 2020 : 500 000 €
- 2021 : ?

Opération emblématique

Colo apprenante

Descriptif sommaire

Aide attribuée : 500 000€

Référent(e)

Structure : DSDEN

Nom : STOECKLIN

Fonction : Inspecteur jeunesse et sports

Coordonnées :

- Tél : 0675519399

- Mail :

guillaume.stoecklin@pyrenees-orientales.gouv.fr

Pour bénéficier de cette mesure

Site internet → rubrique → article

Contrat de ville

Perpignan / Elne

Présentation sommaire du dispositif

Date de création : 2015

Descriptif : Subvention de fonctionnement
Le contrat de ville vise à soutenir des actions répondant aux thématiques suivantes : Culture/Education, emploi et cadre de vie.

Priorités / Objectifs : Mobilisation sur le pilier emploi

Nature du dispositif : Appel à projet annuel

Bénéficiaire : Associations, collectivités

Périmètre d'intervention : 9 QPV de Perpignan (CV Perpignan), 1 QPV d'Elne (CV d'Elne)

Public cible : Habitants des QPV + autres (mixité)

Taux d'intervention : 80 % voire 100 % exceptionnellement

Comment en bénéficier : Via l'appel à projet annuel

Montant de l'enveloppe en 2020 et 2021 :

Perpignan

- 2020 : 2 208 918 euros

- 2021 : 1 092 630 euros

Elne

- 2020 :

- 2021 : 123 860 euros

Opération emblématique

FISAC, différents AAP, différentes conventions, différents dispositifs, Création du Centre Médical de Santé, Mise en place d'une école de formation éphémère : Cuisine Mode d'Emploi, etc...

Référent(e)

Structure : Préfecture

Nom : SUCH-SMEETS Martine

Fonction : Déléguée du préfet

Coordonnées :

- Tél : 06 33 07 71 82

- Mail : pref-pol-ville@pyrenees-orientales.gouv.fr

Pour bénéficier de cette mesure

<https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/subventions-de-la-politique-de-la-ville-101>

Dispositif régional d'aide à la formation des adultes relais



Présentation sommaire du dispositif

Date de création :

Descriptif : subvention de fonctionnement spécifique pour les formations professionnelles des adultes relais.

Priorités / Objectifs : Accompagner les formations professionnelles des adultes-relais dans la mesure où celles-ci ne sont pas finançables par un organisme de formation et où elles s'inscrivent dans les parcours professionnels qualifiants des adultes-relais

Nature du dispositif : Subvention

Bénéficiaire : administration, associations, entreprises chargées de la gestion d'un service public

Périmètre d'intervention : QPV d'Occitanie

Public cible : Associations employeuses et adultes relais d'Occitanie

- jeune au moins 30 ans
- en recherche d'emploi ou en contrat aidé
- habitant QPV

Taux d'intervention : Le dispositif prend la forme d'une subvention, avec taux maximum d'intervention de 100% des dépenses éligibles

- 2 800 € par convention adultes/relais en vigueur signée entre l'Etat et la structure employeuse

Comment en bénéficiant : Constituer un dossier de demande de financement

Montant de l'enveloppe en 2020 et 2021 :

- 2020 :
- 2021 :

Opération emblématique

Intitulé de l'opération

Descriptif sommaire

Aide attribuée : €

Référent(e)

Structure : Direction de l'Action Territoriale, de la Ruralité et de la Montagne

Nom : Madame Zeina ASSI

Fonction : Assistante sur le site de Montpellier

Coordonnées :

- Tél : 04 67 22 81 61

- Mail : zeina.assi@laregion.fr

Pour bénéficier de cette mesure

<https://www.laregion.fr/Dispositif-regional-de-soutien-aux-associations-et-EPCI-en-faveur-de-la-Politique-de>

Dispositif régional de soutien aux associations et EPCI



Présentation sommaire du dispositif

Date de création :

Descriptif : subvention de fonctionnement spécifique pour Permettre l'égalité des chances et l'accès aux droits pour toutes et tous.

Priorités / Objectifs : - Contribuer au développement social et économique des quartiers Politique de la Ville
- Favoriser le développement d'actions à envergure départementale / régionale, d'actions structurantes ou actions mutualisées, s'inscrivant dans la thématique « emploi, formation, apprentissage », et/ou innovantes

Nature du dispositif : Subvention

Bénéficiaire : Associations loi 1901, communes, EPCI, établissements publics, bailleurs, SCIC œuvrant dans le cadre des contrats de ville signés par la Région

Périmètre d'intervention : intervention dans les quartiers et/ou majoritairement en faveur des habitants des quartiers

Public cible : habitants des QPV d'Occitanie

Taux d'intervention : - Subvention minimale : 2 000 € par action

- Plafond de subvention : 20 000 € extensible à 30 000 € si :
 - o Action à envergure départementale / régionale ou actions structurantes ou actions mutualisées,
 - o Action s'inscrivant dans la thématique « emploi, formation, apprentissage » considérée comme prioritaire par la Région
 - o Action innovante

Comment en bénéficier : Constituer un dossier de demande de financement

Montant de l'enveloppe en 2020 et 2021 :

- 2020 :

- 2021 :

Opération emblématique

Intitulé de l'opération

Descriptif sommaire

Aide attribuée : €

Référent(e)

Structure : Direction de l'Action Territoriale, de la Ruralité et de la Montagne

Nom : Madame Zeina ASSI

Fonction : Assistante sur le site de Montpellier

Coordonnées :

- Tél : 04 67 22 81 61

- Mail : zeina.assi@laregion.fr

Pour bénéficier de cette mesure

<https://www.laregion.fr/Dispositif-regional-de-soutien-aux-associations-et-EPCI-en-faveur-de-la-Politique-de>



Marché Place de Belgique, Perpignan

Présentation sommaire du dispositif

Date de création : 1997 et actualisé en 2017

Descriptif : Ce fonds est mobilisé pour des actions menées en faveur d'in public issu des quartiers de la ville de Perpignan. Il est destiné à appuyer des projets collectifs illustrant une mobilisation citoyenne et participative : il s'agit d'encourager l'implication des habitants, de les sensibiliser aux valeurs républicaines et de soutenir leurs projets liés au cadre de vie et au mieux vivre ensemble.

Priorités / Objectifs : 2 types de bourses :

- Fonds de soutien aux initiatives associatives (FSIA) ouvert aux seules associations → 4 000 € maximum par an
- Fonds d'initiatives des habitants (FIH) ouvert aux habitants et aux associations → 762 € maximum par projet

Nature du dispositif : Fonds mis en place dans le cadre du contrat de ville par le biais de commission mensuelle où participent la CAF et la préfecture

Bénéficiaires : Associations et habitants

Périmètre d'intervention : QPV de Perpignan

Public cible : Habitants des QPV, maisons de quartier

Comment en bénéficier : Sur demande auprès de la ville de Perpignan

Montant de l'enveloppe en 2020 et 2021 :

- 2020 : 24 895 € (6 actions financées)
- 2021 : 40 000 €

Opération emblématique

*Animations quartier de la Gare
Association PERPIGNAN LA GARE*

Animations : Carnaval des enfants (mars), 4ème anniversaires du Marché (mai), Fête de la musique (juin), l'Art en fête-Faites de l'Art (juin), Bal populaire (juillet), Concert (juillet), Fête des Belges (juillet), Cinéma en plein air (juillet), Marché alimentaire, Fête des quartiers (octobre), Chasse aux trésors Fête de Noël (décembre), Site internet.

Aide attribuée : 3 500 €

Référente

Structure : Mairie de Perpignan – Service Politique de la ville

Nom : Léa CUNY

Fonction : Responsable

Coordonnées :

- Tél : 04 68 62 38 26

- Mail : cuny.lea@mairie-perpignan.com

Pour bénéficier de cette mesure

« AAP Quartiers d'automne »



Action « Ma Ville Magique »

Présentation sommaire du dispositif

Date de création : Vacances Toussaint 2020

Descriptif : Cet AAP fait suite à l'AAP Quartiers d'été reconduit pour les vacances de Toussaint 2020

Priorités / Objectifs : Proposer des services et des activités aux habitants du QPV pendant les vacances de Toussaint.

Nature du dispositif : AAP Quartiers d'automne Toussaint 2020.

Bénéficiaire : Habitants du QPV

Périmètre d'intervention : QPV

Public cible : Enfants du QPV

Taux d'intervention : 100 %

Descriptif Projet abouti : Projet porté par la Ligue de l'enseignement avec l'artiste Ruti RUSSELI et Véronique PUIG, intitulé : " Ma Ville Magique" a consisté à la mise en place d'ateliers artistiques les matins avec l'apprentissage technique de la céramique et d'ateliers numériques les après midis à la Maison de Projets.

Référent(e)

Structure : Commune d'Elne

Nom : Céline CORBEC

Fonction : Chargée de Mission

Contrat de Ville/ Politique de la Ville

Coordonnées :

- Tél : **06.70.27.37.27** ou **04.68.88.25.76**

- Mail : **celinecorbec@ville-elne.com**

« AAP Quartiers d'été 2020 »



Exemple de l'action des Petits Débrouillards.



Action du « Pinceau au Clavier »

Présentation sommaire du dispositif

Date de création : Été 2020

Descriptif : Cet AAP fait suite au confinement puis déconfinement progressif qui ont bouleversé le quotidien des enfants et de leurs familles.

Priorités / Objectifs : Proposer des services et des activités aux habitants du QPV pendant la période estivale

Nature du dispositif : AAP Quartiers d'été.

Bénéficiaire : Habitants du QPV

Périmètre d'intervention : QPV

Public cible : Enfants du QPV

Taux d'intervention : 100 %

Description Projet abouti : Projet porté par la Ligue de l'enseignement avec l'artiste Ruti RUSSELI, intitulé : " Du Pinceau au Clavier" a consisté à la mise en place d'ateliers artistiques les matins avec la peint d'un escalier aux couleurs d'Elne et d'ateliers numériques les après-midis à la Maison de Projets, le tout en direction des enfants et de leurs parents. Projet de co-financement en direction de l'association les Petits Débrouillards pour l'action intitulée : "Quartier d'été : Les Pyrénées s'invitent dans le Cœur de Ville" sur la Place République.

Montant enveloppe : Action des Petits Débrouillards, co-financement commune : 200 €

Référent(e)

Structure : Commune d'Elne

Nom : Céline CORBEC

Fonction : Chargée de Mission

Contrat de Ville/ Politique de la Ville

Coordonnées :

- Tél : **06.70.27.37.27** ou **04.68.88.25.76**

- Mail : **celinecorbec@ville-elne.com**

« AAP Quartiers Solidaires »



Les enfants entourés des artistes du Jardin des Métiers d'Art



Affiche com' de l'action « ART'OK »

Présentation sommaire du dispositif

Date de création : 2020 – en cours

Descriptif : Cet AAP, fait suite à la crise sanitaire et aux impacts économiques et sociaux importants notamment sur le QPV

Priorités / Objectifs : L'objectif est de financer des actions de solidarité qui seront mises en œuvre par les associations de proximité.

Nature du dispositif : AAP Quartiers Solidaires.

Bénéficiaire : Habitants du QPV

Périmètre d'intervention : QPV

Public cible : Enfants du QPV

Taux d'intervention : 100 %

Descriptif projet abouti : 3 dossiers déposés:

1-Projet du Conseil Citoyen, intitulé : "ART'OK" -Bienvenue Thierry MARX.

2-Projet de l'UPVD, intitulé CLASS'UP.

3-Projet de co-financement en direction de l'association les Petits Débrouillards pour l'action intitulée : "Solaris Camp à Néo" cette action en direction des élèves de l'école J.Néo pour la construction d'un bateau fonctionnant à l'énergie solaire afin de concourir ensuite en juin 2021 à une course organisée à Perpignan.

Montant enveloppe : Action des Petits Débrouillards, co-financement commune : 1 000 €

Référent(e)

Structure : Commune d'Elne

Nom : Céline CORBEC

Fonction : Chargée de Mission

Contrat de Ville/ Politique de la Ville

Coordonnées :

- Tél : 06.70.27.37.27 ou 04.68.88.25.76

- Mail : celinecorbec@ville-elve.com

Quartiers solidaires jeunes



Présentation sommaire du dispositif

Date de création : 29 janvier 2021

Descriptif : aider les associations à poursuivre leurs actions d'accompagnement global et inclusif des plus jeunes des habitants des quartiers

Priorités / Objectifs : Les initiatives financées pourront porter sur la continuité éducative, le sport, la culture, la santé mentale, le lien intergénérationnel, l'insertion sociale et professionnelle ainsi que l'appui et l'accompagnement des parents.

Nature du dispositif : Appel à projets

Bénéficiaire : Associations

Périmètre d'intervention : Les 10 QPV de Perpignan et Elne

Public cible : Les jeunes des QPV (de la petite enfance aux étudiants) avec une priorité accordée aux démarches en faveur des filles et des jeunes femmes

Taux d'intervention :

Comment en bénéficiant : postuler à l'appel à projets

Montant de l'enveloppe en 2020 et 2021 :
- 2021 : 61 138

Opération emblématique

Soutien scolaire, distribution d'aide alimentaire, atelier de confection de masques...

Référent(e)

Structure : Préfecture des Pyrénées-Orientales

Nom : TOLOSA

Fonction : Référente politique de la ville

Coordonnées :

- Tél :

- Mail : martine.tolosa@pyrenees-orientales.gouv.fr

Pour bénéficier de cette mesure

pyrenees-orientales.gouv.fr → rubrique « politique de la ville » → appel à projets



Présentation sommaire du dispositif

Date de création :

Descriptif : Le programme VVV permet à des jeunes de 11 à 18 ans, prioritairement issus des quartiers relevant de la politique de la ville et ne partant pas en vacances, de bénéficier d'activités culturelles, civiques, sportives et de loisirs et d'une prise en charge éducative durant les vacances scolaires

Priorités / Objectifs : Ce dispositif a pour objectif de favoriser le développement d'une citoyenneté active et du sentiment d'appartenance à la Cité et s'inscrit dans différentes politiques sectorielles : prévention de la délinquance et protection de l'enfance et de la jeunesse

Nature du dispositif : Dotation de fonctionnement – Appel à projets

Bénéficiaire : Associations, collectivités, administrations

Périmètre d'intervention : Tout le département

Public cible : jeunes orientés principalement par la PJJ, l'ASE, la Prévention spécialisée, l'administration pénitentiaire

Taux d'intervention :

Comment en bénéficier : Postuler à l'appel à projet annuel

Montant de l'enveloppe en 2020 et 2021 :

- 2020 :

- 2021 :

Opération emblématique

Intitulé de l'opération

Séjours d'une semaine d'activités dominantes de pleine nature, sportives, culturelles pendant la période estivale

Aide attribuée :

34 000 €

Référente

Structure : Préfecture des Pyrénées-Orientales

Nom : Corine ESCOBAR

Fonction : Déléguée du Préfet

Coordonnées :

- Tél : 06 8820 91 00

- Mail :

corine.escobar@pyrenees-orientales.gouv.fr

Pour bénéficier de cette mesure

<https://www.prefecturedepolice.interieur.gouv.fr/vos-services-en-ligne/ville-vie-vacances>

Collectivités

Adultes relais

Aide petite enfance

Animation vie social

ANRU / OPAH-RU

Bataillons de la
prévention

Cités éducatives

Colos apprenantes

Contrat de ville

Dispositifs régionaux

Dotation Politique de la ville

Maisons France services

Quartiers d'été / d'automne / solidaires / fertiles

Ville Vie Vacances



Démolitions Logements Locatifs sociaux à Diaz



Maisons France Services



Présentation sommaire du dispositif

Date de création : 2000

Descriptif : le programme adultes-relais encadre des interventions de proximité dans les quartiers prioritaires des contrats de ville. Il vise à renforcer le lien social et à favoriser le règlement des conflits de la vie quotidienne par le biais de la médiation.

Priorités / Objectifs :

- Permettre à un habitant d'un QPV d'accéder à un emploi et également à des formations qualifiantes ou des diplômes lui permettant éventuellement d'envisager une reconversion professionnelle. C'est, en effet, un dispositif de retour à l'emploi et d'insertion.
- Donner un cadre stable aux actions de médiation sociale dans les QPV.

Nature du dispositif :

- Convention État / employeur
- Contrat de travail
- Dépôt des candidatures au fil de l'eau.

Bénéficiaire : administrations, associations et entreprises privées chargées de la gestion d'un service public

Périmètre d'intervention : les 9 QPV de Perpignan et le QPV d'Elne

Public cible : personne d'au moins trente ans, sans emploi ou en contrat aidés, issues des quartiers de la politique de la ville.

Taux d'intervention : aide forfaitaire annuelle plafonnée à 19 875,06 euros depuis le 1^{er} juillet 2020 pour un temps plein

Comment en bénéficier : préalablement au recrutement d'un adulte-relais, l'employeur doit compléter un dossier de candidature assorti des pièces nécessaires à l'établissement de la convention, rédiger une fiche de poste, la diffuser à Pôle Emploi.

Dotation de conventions pour le département :
37 postes depuis 2020

QUARTIERS ÉTÉ 2020

*Recrutement de 10 postes
d'adultes-relais supplémentaires*

Recrutement d'adultes-relais pour les thématiques suivantes :

- lien social
- accès aux droits
- numérique

Référente

Structure : Préfecture des Pyrénées-Orientales

Nom : Mmes SUCH-SMEETS et SENAC

Fonction : déléguée du préfet et référente administrative

Coordonnées :

- Tél : 06 33 07 71 82 / 04 68 51 67 37

Mail :

pref-adultes-relais@pyrenees-orientales.gouv.fr

Pour bénéficier de cette mesure

DISPOSITIF « ADULTE-RELAIS »

Présentation sommaire du dispositif

Date de création : le 01 février 2021

Descriptif : la présence régulière sur le quartier prioritaire de l'adulte-relais/ facilitateur de lien social vise à nouer le contact et favoriser le captage du public invisible, avec une démarche d'« aller vers » la personne dans son environnement, afin de renouer le lien entre elle et les institutions.

Priorités / Objectifs :

- accueillir, écouter, exercer toute activité qui concourt au lien social
- informer et accompagner les habitants dans leurs démarches, faciliter le dialogue entre services publics et usagers, et notamment établir des liens entre les parents et les services qui accueillent leurs enfants,
- contribuer à améliorer ou préserver le cadre de vie,
- prévenir et aider à la résolution des petits conflits de la vie quotidienne par la médiation et le dialogue,
- faciliter le dialogue entre les générations, accompagner et renforcer la fonction parentale par le soutien aux initiatives prises par les parents ou en leur faveur,
- contribuer à renforcer la vie associative locale et développer la capacité d'initiative et de projet dans le quartier et la ville.

Nature du dispositif : Dispositif d'État (DDCS)

Bénéficiaire : commune d'Elné

Référent(e)

Périmètre d'intervention : QPV

Structure : Commune Elné

Nom : BARUS Vincent

Public cible : habitants des QPV + autres

Fonction : Responsable sécurité / politique de la ville

Taux d'intervention : Montant annuel de l'aide : 19875.06 €

Coordonnées :

- Tél : 04.68.37.38.33 /

06.70.27.37.28

Comment en bénéficier : appel à projet

- Mail : vincentbarus@ville-elne.com

Pour bénéficier de cette mesure

[pyrenees-orientales.gouv.fr/Politiques de la ville](https://pyrenees-orientales.gouv.fr/Politiques-de-la-ville) → Appel à projet relatif à l'attribution d'un adulte-relais

Aides exceptionnelles petite enfance en faveur des structures d'accueil petite enfance impactées par la pandémie de Covid-19

Présentation sommaire du dispositif

Date de création : Mars 2020

Descriptif : Dispositif national visant à soutenir financièrement les crèches financées par la Caf, ainsi que les Maisons d'assistants maternels confrontées à une fermeture totale, partielle, ou des places inoccupées liées à la pandémie de Covid.

Priorités / Objectifs : Objectif : compenser la baisse d'activité des structures d'accueil du jeune enfant afin d'éviter leur fermeture, y compris sur les QPV où les crèches sont des leviers pour l'insertion et la socialisation.

Nature du dispositif : Aide exceptionnelle : Fond national

Bénéficiaire : Collectivités, associations, entreprises privées.

Périmètre d'intervention : Ensemble du département y compris QPV

Public cible : Gestionnaires de structures d'accueil du jeune enfant

Taux d'intervention :

Comment en bénéficier : Déclaration de de fermeture de places d'accueil.

Montant de l'enveloppe en 2020 et 2021 :
- 2020 : 609 000 €
- 2021 : non connue

Opération emblématique

Équipement d'accueil du jeune enfant Jordi Barre situé dans le centre ancien

Aide attribuée : 101 776 €

Référent(e)

Structure : CAF

Nom :

Fonction :

Coordonnées :

- Tél :

- Mail :

Pour bénéficier de cette mesure

<https://www.partenaires-caf66.fr>

Renforcement du soutien au développement d'une offre d'animation de la vie sociale (AVS)

Présentation sommaire du dispositif

Date de création : 2020

Descriptif : La couverture des quartiers politique de la ville par des structures d'animation de la vie sociale est inscrite dans la convention d'objectifs et de gestion 2018/2022.

La Cnaf met à disposition un nouveau levier financier visant à soutenir ou compléter les dépenses d'investissement pouvant être engagées par les Caf pour la création ou l'extension de l'activité d'un centre social ou espace de vie sociale dans un QPV démuné à ce jour d'une offre AVS.

Priorités / Objectifs : couverture de tous les quartiers QPV en structures AVS

Nature du dispositif : investissement pour la création ou la transformation d'une structure d'animation de la vie sociale (Centre social ou Espace de vie sociale).

Bénéficiaire : les projets ou actions engagés dont l'agrément et l'ouverture de la structure sont planifiés entre 2020 et 2021 sur les quartiers QPV non pourvus (gare et St Assisclé)

Périmètre d'intervention : quartiers QPV non pourvus en structure d'animation de la vie sociale

Public cible : habitants dans quartiers concernés

Taux d'intervention : Aide nationale plafonnée à 50% des dépenses subventionnables, dans la limite d'un montant plafond et sous conditions.

Comment en bénéficier : Les projets ou actions engagés dont l'agrément et l'ouverture de la structure sont planifiés entre 2020 et 2021. Dépôt des dossiers avant octobre 2020

Enveloppe nationale :

L'engagement de la CNAF sera déterminé au vu de la volumétrie des projets remontés et de leur plan de financement

Opération emblématique

2 projets de préfiguration de création de structures d'animation de la vie sociale sur des quartiers QPV non couverts :

- Centre social de Saint-Assisclé
- Espace de vie social du quartier gare.

Aide attribuée : 63 000 €

Référent(e)

Structure : CAF

Nom :

Fonction :

Coordonnées :

- Tél :

- Mail :

Pour bénéficier de cette mesure



Démolitions Logements Locatifs sociaux à Diaz



Champs de mars Aménagements extérieurs et jardins partagés (1^{er} tranche)

Présentation sommaire du dispositif

Date de création : 2014

Descriptif: Nouveau programme de renouvellement urbain

Visé à réhabiliter des quartiers qui concentrent des difficultés sociales économiques et urbaines par des opérations de transformation profonde des quartiers

Priorités / Objectifs :

Intervention lourde sur l'habitat

Désenclavement et mixité sociale

Amélioration du cadre de vie (aménagement urbains, équipements publics, commerce de proximité...)

Nature du dispositif : Dotation définie sur la base d'une convention programmatique (2020-2024) pour une fin d'opérations prévues en 2030

Bénéficiaire : Commune de Perpignan (Porteur de projet délégué) PMMCU (porteur de projet) et autres maîtres d'ouvrage (OPHPM, I3F...)

Périmètre d'intervention : Un projet national : Centre historique (ciblé sur Saint Jacques)
2 projets régionaux (Champs de mars et Diagonale du Vernet)

Public cible : Habitants de ces QPV

Taux d'intervention : dépend des types d'opérations (ing : 50 % , Démolitions 80 % ...)

Comment en bénéficiant : Liste des projets et communes à ce jour fermée

Montant de l'enveloppe en 2020 - 2024 : 38 millions d'euros

Opération emblématique

Intitulé de l'opération

Démolitions de 6 des 8 bâtiments de Diaz (218 logements démolis)

Aide en cours d'attribution :
4 416 512€

Référente

**Structure : DDTM/ Service Ville Habitat
Construction/ Ville Habitat indigne et Privé**

Nom : Abelanet Caroline

Fonction : Responsable d'unité

Coordonnées :

- Tél : 04.68.38.13.40

- Mail :

caroline.abelanet@pyrenees-orientales.gouv.fr

Pour bénéficier de cette mesure

Bataillons de la prévention



Présentation sommaire du dispositif

Date de création : 29 janvier 2021

Descriptif : Déploiement d'éducateurs et de médiateurs sociaux pour faire de la prévention dans les quartiers qui rencontrent des difficultés socio-économiques et un décrochage scolaire accru.

Priorités / Objectifs : Prévenir le passage à l'acte en apaisant les quartiers les plus exposés à la délinquance juvénile. Aller vers les jeunes et remobiliser ceux qui sont le plus éloignés des institutions afin de tisser les liens sociaux et favoriser l'insertion professionnelle comme citoyenne.

Nature du dispositif :

- Convention État / employeur
- Contrat de travail

Bénéficiaire : Associations, collectivités, entreprises

Périmètre d'intervention : Quartiers retenus : champs de mars et centre ancien

Public cible : jeunes de 12-25 ans aux horaires non conventionnelles (soirs et week-end)

Taux d'intervention : 3 à 5 postes d'éducateurs, 3 à 5 postes de médiateurs adultes-relais.

Comment en bénéficier : Rechercher un porteur adéquat, avec un projet adaptés : probablement « l'enfance catalane »

Montant de l'enveloppe en 2020 et 2021 : Le coût total estimé s'élève à à 440 000 euros (2 éducateurs et matériels)

Opération emblématique

à voir selon l'association qui porte le projet : Si « Enfance Catalane » :

L'association a mené de juillet 2006 à juillet 2009, à la demande de la Mairie de Perpignan, une expérimentation de service de prévention sur le quartier du champs de mars, retenu dans le cadre du déploiement des bataillons de la prévention.

Référente

Structure : Préfecture des Pyrénées-Orientales

Nom : Mmes SUCH-SMEETS et SENAC

Fonction : déléguée du préfet et référente administrative

Coordonnées :

- Tél : 06 33 07 71 82 / 04 68 51 67 37

Mail :

pref-adultes-relais@pyrenees-orientales.gouv.fr

Pour bénéficier de cette mesure

Être désigné porteur du dispositif



La grande alliance éducative



Présentation sommaire du dispositif

Date de création : 2019

Descriptif :

Le dispositif vise à la mobilisation de l'ensemble des acteurs et institutions engagés autour de l'école et des différents lieux éducatifs pour assurer la continuité éducative.

Objectifs :

Conforter le rôle l'école
Promouvoir la continuité éducative
Ouvrir le champ des possibles

Nature du dispositif :

Co-financement. Env. annuelle 584 876 € dont 484 876 € de part Etat. Appel à projets annuel. Un collège tête de file

Bénéficiaires :

Commune de Perpignan

Périmètre :

3 QPV : centre ancien, champ de Mars et diagonale du vernet - 29 écoles - 4 collèges - 3 lycées - 4 maisons de quartiers - l'université -

Public cible :

Elèves et habitants relevant du champ de la politique de la ville

Taux d'intervention :

Dépend des projets et des champs de compétences des co financeurs

Montant enveloppe Etat 2020 - 2022 :

1,2 millions d'euros + un fond d'amorçage en 2019 de 100 000 €

Évaluation du dispositif :

Université : impact environnement social - services Etat : impact élèves et pratiques pédagogiques.

Opérations emblématiques

- Mise en place de web-radio-tv et d'un Tiers-Lieu centré sur l'Education aux Médias et à l'Information" et sur la sensibilisation des jeunes à un usage "éclairé" des réseaux sociaux.

- Implantation de 2 micro-folies. Celle de la médiathèque est opérationnelle.

- Aménagement de classes et CDI flexibles

- Aménagement Fab Lab (découvrir, utiliser du matériel spécifique, partager un moment privilégié avec son enfant, tisser des liens de confiance avec la communauté éducative

- les maisons fantastiques de l'école Victor Hugo pour enseigner autrement, modifier les gestes professionnels et renforcer la parentalité.

Référents :

Préfecture : Martine SUCH-SMEETS, déléguée du préfet
martine.such-smeets@pyrenees-orientales.gouv.fr

DSDE : Jean-José RODRIGUEZ, Chef de projet
jean-jose.rodriguez@ac-montpellier.fr

Ville : Joseph BADIANE, chargé de projet CE
badiane.joseph@mairie-perpignan.com



Colonie apprenante



Visite « colo apprenante » de Mosset



Visite « colo apprenante » d'Err / Puigmal

Présentation sommaire du dispositif

Date de création : 2020

Descriptif : Suite au confinement, permettre à des enfants de bénéficier de temps de loisirs tout en « rattrapant » certains apprentissages

Priorités / Objectifs : « Rattrapage scolaire » et temps de vacances

Nature du dispositif : financement pour les familles de semaines de colonies

Bénéficiaire : Associations, Collectivités

Périmètre d'intervention : QPV du département

Public cible : mineurs des QPV et autres mineurs

Taux d'intervention : 80 % à 100 %

Comment en bénéficier :

Montant de l'enveloppe en 2020 et 2021 :
 - 2020 : 500 000 €
 - 2021 : ?

Opération emblématique

Colo apprenante

Descriptif sommaire

Aide attribuée : 500 000€

Référent(e)

Structure : DSDEN

Nom : STOECKLIN

Fonction : Inspecteur jeunesse et sports

Coordonnées :

- Tél : 0675519399

- Mail :

guillaume.stoecklin@pyrenees-orientales.gouv.fr

Pour bénéficier de cette mesure

Site internet → rubrique → article

Contrat de ville

Perpignan / Elne

Présentation sommaire du dispositif

Date de création : 2015

Descriptif : Subvention de fonctionnement
Le contrat de ville vise à soutenir des actions répondant aux thématiques suivantes : Culture/Education, emploi et cadre de vie.

Priorités / Objectifs : Mobilisation sur le pilier emploi

Nature du dispositif : Appel à projet annuel

Bénéficiaire : Associations, collectivités

Périmètre d'intervention : 9 QPV de Perpignan (CV Perpignan), 1 QPV d'Elne (CV d'Elne)

Public cible : Habitants des QPV + autres (mixité)

Taux d'intervention : 80 % voire 100 % exceptionnellement

Comment en bénéficier : Via l'appel à projet annuel

Montant de l'enveloppe en 2020 et 2021 :

Perpignan

- 2020 : 2 208 918 euros

- 2021 : 1 092 630 euros

Elne

- 2020 :

- 2021 : 123 860 euros

Opération emblématique

FISAC, différents AAP, différentes conventions, différents dispositifs, Création du Centre Médical de Santé, Mise en place d'une école de formation éphémère : Cuisine Mode d'Emploi, etc...

Référent(e)

Structure : Préfecture

Nom : SUCH-SMEETS Martine

Fonction : Déléguée du préfet

Coordonnées :

- Tél : 06 33 07 71 82

- Mail : pref-pol-ville@pyrenees-orientales.gouv.fr

Pour bénéficier de cette mesure

<https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/subventions-de-la-politique-de-la-ville-101>

Dispositif régional d'aide à la formation des adultes relais



Présentation sommaire du dispositif

Date de création :

Descriptif : subvention de fonctionnement spécifique pour les formations professionnelles des adultes relais.

Priorités / Objectifs : Accompagner les formations professionnelles des adultes-relais dans la mesure où celles-ci ne sont pas finançables par un organisme de formation et où elles s'inscrivent dans les parcours professionnels qualifiants des adultes-relais

Nature du dispositif : Subvention

Bénéficiaire : administration, associations, entreprises chargées de la gestion d'un service public

Périmètre d'intervention : QPV d'Occitanie

Public cible : Associations employeuses et adultes relais d'Occitanie

- jeune au moins 30 ans
- en recherche d'emploi ou en contrat aidé
- habitant QPV

Taux d'intervention : Le dispositif prend la forme d'une subvention, avec taux maximum d'intervention de 100% des dépenses éligibles

- 2 800 € par convention adultes/relais en vigueur signée entre l'Etat et la structure employeuse

Comment en bénéficier : Constituer un dossier de demande de financement

Montant de l'enveloppe en 2020 et 2021 :

- 2020 :
- 2021 :

Opération emblématique

Intitulé de l'opération

Descriptif sommaire

Aide attribuée : €

Référent(e)

Structure : Direction de l'Action Territoriale, de la Ruralité et de la Montagne

Nom : Madame Zeina ASSI

Fonction : Assistante sur le site de Montpellier

Coordonnées :

- Tél : 04 67 22 81 61

- Mail : zeina.assi@laregion.fr

Pour bénéficier de cette mesure

<https://www.laregion.fr/Dispositif-regional-de-soutien-aux-associations-et-EPCI-en-faveur-de-la-Politique-de>

Dispositif régional de soutien aux associations et EPCI



Présentation sommaire du dispositif

Date de création :

Descriptif : subvention de fonctionnement spécifique pour Permettre l'égalité des chances et l'accès aux droits pour toutes et tous.

Priorités / Objectifs : - Contribuer au développement social et économique des quartiers Politique de la Ville
- Favoriser le développement d'actions à envergure départementale / régionale, d'actions structurantes ou actions mutualisées, s'inscrivant dans la thématique « emploi, formation, apprentissage », et/ou innovantes

Nature du dispositif : Subvention

Bénéficiaire : Associations loi 1901, communes, EPCI, établissements publics, bailleurs, SCIC œuvrant dans le cadre des contrats de ville signés par la Région

Périmètre d'intervention : intervention dans les quartiers et/ou majoritairement en faveur des habitants des quartiers

Public cible : habitants des QPV d'Occitanie

Taux d'intervention : - Subvention minimale : 2 000 € par action

- Plafond de subvention : 20 000 € extensible à 30 000 € si :
 - o Action à envergure départementale / régionale ou actions structurantes ou actions mutualisées,
 - o Action s'inscrivant dans la thématique « emploi, formation, apprentissage » considérée comme prioritaire par la Région
 - o Action innovante

Comment en bénéficier : Constituer un dossier de demande de financement

Montant de l'enveloppe en 2020 et 2021 :

- 2020 :

- 2021 :

Opération emblématique

Intitulé de l'opération

Descriptif sommaire

Aide attribuée : €

Référent(e)

Structure : Direction de l'Action Territoriale, de la Ruralité et de la Montagne

Nom : Madame Zeina ASSI

Fonction : Assistante sur le site de Montpellier

Coordonnées :

- Tél : 04 67 22 81 61

- Mail : zeina.assi@laregion.fr

Pour bénéficier de cette mesure

<https://www.laregion.fr/Dispositif-regional-de-soutien-aux-associations-et-EPCI-en-faveur-de-la-Politique-de>

Dotation politique de la ville



Campus Mailly, Université en cœur de ville



Médiathèque en cœur de ville

Présentation sommaire du dispositif

Date de création : 2017

Descriptif :

La DPV est considérée comme la partie investissement du contrat de ville : réalisation d'opérations dans les quartiers politique de la ville (QPV) répondant à des thématiques larges.

Priorités :

- dédoublement des classes de grande section, de CP et de CE1 des écoles situées en REP et REP+
- construction d'établissements d'accueil du jeune enfant et de structures d'animation de la vie sociale (lien plan pauvreté)
- bâtiments scolaires les plus dégradés des quartiers prioritaires.
- France Services dans les QPV et tiers-lieux

Nature du dispositif : Dotation d'investissement et/ou de fonctionnement – Appel à projet annuel

Bénéficiaire : Commune de Perpignan (seule éligible)

Périmètre d'intervention : les 9 QPV et quartiers « vécus »

Public cible : habitants des QPV + autres

Taux d'intervention : maximum 80 %

Comment en bénéficier : candidater à l'appel à projets

Montant de l'enveloppe en 2020 et 2021 :

- 2020 : 2 877 115 €
- 2021 : 2 090 393 €

Opération emblématique

Le campus Mailly - Création d'une université dans le QPV St Jacques

Financé en 2017, 2019 et 2020 :

- Création de locaux universitaires
- Création d'un amphithéâtre
- Création de locaux administratifs et salles de classe
- Bibliothèque universitaire

DPV attribuée : 5 633 545,47 €

Référente

Structure : Préfecture des Pyrénées-Orientales

Nom : Elsa LAPEYRE

Fonction : adjointe du service de la coordination des politiques publiques et de l'appui territorial

Coordonnées :

- Tél : 04 68 51 67 60

Mail :

pref-pol-ville@pyrenees-orientales.gouv.fr

Pour bénéficier de cette mesure

pyrenees-orientales.gouv.fr → rubrique « politique de la ville »

→ Dotation
politique de la ville

Maisons France Services



Maison France Services de Banyuls sur Mer

Présentation sommaire du dispositif

Date de création : 2020

Descriptif : France Services c'est en un seul et même endroit la CAF, la CPAM, la CARSAT, la MSA, Pôle Emploi, La Poste, les services des ministères de l'Intérieur, de la Justice et de la Direction générale des finances publiques.

Priorités / Objectifs :

Chaque France Services dispose de deux personnes formées à l'accueil du public et capables d'apporter une réponse immédiate, ou dans un délai de 72h pour les cas complexes, grâce au réseau des organismes partenaires du panier de services. Elles sont ouvertes au moins 24 heures, cinq jours par semaine et offrent un espace de confidentialité.

Nature du dispositif : Labellisation

Bénéficiaire : Collectivités territoriales

Périmètre d'intervention : Ensemble du département

Public cible : Usagers - Habitants des QPV

Taux d'intervention : 30 000 € par an

Comment en bénéficier : Déposer un dossier en préfecture

Montant de l'enveloppe en 2020 et 2021 :

- 2020 : 4 MFS labellisées
- 2021 : 7 MFS au total (+3)

Opération emblématique

7 France Services labellisées en 2020 et 2021 :

- Tautavel
- Banyuls-sur-Mer
- Haut-Vallespir à Arles-sur-Tech
- d'Ille-Roussillon à Ille-sur-Têt
- Les Aspres à Thuir
- Vallespir à Céret
- L'espace France Services postal de Saillagouse

Aide attribuée : 30 000 € par structure et par an

Référent(e)

Structure : Préfecture des Pyrénées-Orientales

Nom : Philippe DUBOS

Fonction : Référent

Coordonnées :

- Tél : 04 68 51 67 72

- Mail :

philippe.dubos@pyrenees-orientales.gouv.fr

Pour bénéficier de cette mesure

<https://www.pyrenees-orientales.gouv.fr/> → Aménagement du territoire → Maisons France services



Réhabilitation lourde + travaux énergétiques pour un propriétaire occupant modeste Avant et après travaux



Présentation sommaire du dispositif

Date de création : juin 2020

Descriptif : Opération programmée d'amélioration de l'habitat durée de 5 ans (4ème dispositif démarré en 2001) financé par l'ANAH sur un secteur restreint pour réaliser une opération d'amélioration de l'habitat privé dans un contexte de renouvellement urbain (opérations de résorption de l'habitat indigne RHI sur 5 îlots)

Priorités / Objectifs : rénover des logements qualifiés d'habitat indigne (Insalubrité, décence péril) en réaliser des travaux lourds ou de mise en salubrité et sécurité, réaliser des travaux de rénovation thermique, réaliser des travaux d'adaptation pour des personnes dépendante ou en voie de dépendance, aide aux bailleurs en échange de la production de logement locatifs privés, aide aux copropriétés dégradées (accompagnement du syndic et travaux)

Nature du dispositif : dotation ingénierie pour l'animation d'un Bureau d'études+ financement aux travaux=> convention sur 5 ans. La dotation ANAH est gérée par PMMCU dans le cadre des délégations des aides à la pierre qui finance la ville maître d'ouvrage

Bénéficiaire : Ville (ingénierie) ménages modestes et très modestes en propriétaires occupants, Bailleurs privés, copropriétés dégradées

Périmètre d'intervention : Centre ancien

Public cible : Propriétaires privés

Taux d'intervention : dépend des opérations jusqu'à 60 %

Comment en bénéficier : être éligible, contact nécessaire avec le bureau études (Urbanis)

Montant de l'enveloppe en 2020 et 2021 : Pour mémoire OPAH RU III(2014-2020) 337 logements subventionnés subvention ANAH 4 093 701€
- 2020 : prévisionnel 778 438€
- 2021 : 1 229 438

Opération emblématique

Intitulé de l'opération

Travaux lourds + rénovation énergétique pour un logement Pour un propriétaire occupant en accession à la propriété en centre ville. Logement 4 pièces 120 m², amélioration énergétique 52 %, sortie de très grosse dégradation
Montant travaux : 73 194€TTC
Montant subventionnable : 55 366€
Aide attribuée : ANAH 29 283€
Ville 20 000€

Référent(e)

Structure : DDTM/SHVC/VHIP

Nom : ABELANET Caroline

Fonction : Chef d'unité

Coordonnées :

- Tél : 04 68 38 13 40

- Mail :

caroline.abelanet@pyrenees-orientales.gouv.fr

Attention : la dotation ANAH transite par la gestion du délégataire des aides à la pierre PMMCU.

« AAP Quartiers d'automne »



Action « Ma Ville Magique »

Présentation sommaire du dispositif

Date de création : Vacances Toussaint 2020

Descriptif : Cet AAP fait suite à l'AAP Quartiers d'été reconduit pour les vacances de Toussaint 2020

Priorités / Objectifs : Proposer des services et des activités aux habitants du QPV pendant les vacances de Toussaint.

Nature du dispositif : AAP Quartiers d'automne Toussaint 2020.

Bénéficiaire : Habitants du QPV

Périmètre d'intervention : QPV

Public cible : Enfants du QPV

Taux d'intervention : 100 %

Descriptif Projet abouti : Projet porté par la Ligue de l'enseignement avec l'artiste Ruti RUSSELI et Véronique PUIG, intitulé : " Ma Ville Magique" a consisté à la mise en place d'ateliers artistiques les matins avec l'apprentissage technique de la céramique et d'ateliers numériques les après midis à la Maison de Projets.

Référent(e)

Structure : Commune d'Elne

Nom : Céline CORBEC

Fonction : Chargée de Mission

Contrat de Ville/ Politique de la Ville

Coordonnées :

- Tél : 06.70.27.37.27 ou 04.68.88.25.76

- Mail : celinecorbec@ville-elne.com

« AAP Quartiers d'été 2020 »



Exemple de l'action des Petits Débrouillards.



Action du « Pinceau au Clavier »

Présentation sommaire du dispositif

Date de création : Été 2020

Descriptif : Cet AAP fait suite au confinement puis déconfinement progressif qui ont bouleversé le quotidien des enfants et de leurs familles.

Priorités / Objectifs : Proposer des services et des activités aux habitants du QPV pendant la période estivale

Nature du dispositif : AAP Quartiers d'été.

Bénéficiaire : Habitants du QPV

Périmètre d'intervention : QPV

Public cible : Enfants du QPV

Taux d'intervention : 100 %

Description Projet abouti : Projet porté par la Ligue de l'enseignement avec l'artiste Ruti RUSSELI, intitulé : " Du Pinceau au Clavier" a consisté à la mise en place d'ateliers artistiques les matins avec la peint d'un escalier aux couleurs d'Elne et d'ateliers numériques les après-midis à la Maison de Projets, le tout en direction des enfants et de leurs parents. Projet de co-financement en direction de l'association les Petits Débrouillards pour l'action intitulée : "Quartier d'été : Les Pyrénées s'invitent dans le Cœur de Ville" sur la Place République.

Montant enveloppe : Action des Petits Débrouillards, co-financement commune : 200 €

Référent(e)

Structure : Commune d'Elne

Nom : Céline CORBEC

Fonction : Chargée de Mission

Contrat de Ville/ Politique de la Ville

Coordonnées :

- Tél : 06.70.27.37.27 ou 04.68.88.25.76

- Mail : celinecorbec@ville-eln.com

Quartiers Fertiles



Présentation sommaire du dispositif

Date de création : début 2020

Descriptif : Intégrer des espaces de végétalisation et de cultures dans les quartiers

Priorités / Objectifs : Accélérer et massifier l'agriculture urbaine, doter les projets d'une nouvelle dimension plus ambitieuse sur les plans économique, social et environnemental, dont l'agriculture urbaine peut être le point de convergence.

Nature du dispositif : Appel à projets

Bénéficiaire : Collectivités, opérateurs en partenariat avec ces collectivités

Périmètre d'intervention : Les 9 QPV de Perpignan et le QPV d'Elné

Public cible : L'appel à projets s'adresse aux collectivités territoriales menant des projets de renouvellement urbain dans le cadre du NPNRU, ou à des opérateurs qui justifieraient d'un partenariat avec ces collectivités et d'une articulation de la proposition avec le projet urbain.

Taux d'intervention :

Comment en bénéficiaire : Répondre à l'appel à projet

Montant de l'enveloppe en 2020 et 2021 :

Opération emblématique

Description synthétique du projet

Le projet Jardy Vernet consiste en la création de plusieurs aménagements sur des espaces délaissés de la ville, afin de créer une déambulation douce entre plusieurs points de nature et d'agriculture. Des liens sont tissés entre les jardins familiaux déjà présents ou à venir, avec les établissements scolaires et les associations de quartier. Le projet porte une attention particulière à l'autoconsommation pour augmenter le reste à vivre des habitants les plus fragiles, dont les personnes en situation de handicap.

Type de projet : Production, transformation

Quartier NPNRU : La Diagonale du Vernet

Porteur de projet : Ville de Perpignan et Communauté Urbaine Perpignan Méditerranée Métropole

Calendrier : études et animation du projet en 2021, démarrage des travaux en septembre-octobre 2021 et livraison prévue au printemps 2022

Référente

Structure : Préfecture des Pyrénées-Orientales

Nom : Mme HIERREZUELO

Fonction : Cheffe de service SCPPAT

Coordonnées :

- Tél :

Mail : lea.hierrezuelo@pyrenees-orientales.gouv.fr

Pour bénéficier de cette mesure

<https://www.anru.fr/developper-lagriculture-urbaine-dans-les-quartiers>

« AAP Quartiers Solidaires »



Les enfants entourés des artistes du Jardin des Métiers d'Art



Affiche com' de l'action « ART'OK »

Présentation sommaire du dispositif

Date de création : 2020 – en cours

Descriptif : Cet AAP, fait suite à la crise sanitaire et aux impacts économiques et sociaux importants notamment sur le QPV

Priorités / Objectifs : L'objectif est de financer des actions de solidarité qui seront mises en œuvre par les associations de proximité.

Nature du dispositif : AAP Quartiers Solidaires.

Bénéficiaire : Habitants du QPV

Périmètre d'intervention : QPV

Public cible : Enfants du QPV

Taux d'intervention : 100 %

Descriptif projet abouti : 3 dossiers déposés:

1-Projet du Conseil Citoyen, intitulé : "ART'OK" -Bienvenue Thierry MARX.

2-Projet de l'UPVD, intitulé CLASS'UP.

3-Projet de co-financement en direction de l'association les Petits Débrouillards pour l'action intitulée : "Solaris Camp à Néo" cette action en direction des élèves de l'école J.Néo pour la construction d'un bateau fonctionnant à l'énergie solaire afin de concourir ensuite en juin 2021 à une course organisée à Perpignan.

Montant enveloppe : Action des Petits Débrouillards, co-financement commune : 1 000 €

Référent(e)

Structure : Commune d'Elne

Nom : Céline CORBEC

Fonction : Chargée de Mission

Contrat de Ville/ Politique de la Ville

Coordonnées :

- Tél : 06.70.27.37.27 ou 04.68.88.25.76

- Mail : celinecorbec@ville-elve.com

Quartiers solidaires jeunes



Présentation sommaire du dispositif

Date de création : 29 janvier 2021

Descriptif : aider les associations à poursuivre leurs actions d'accompagnement global et inclusif des plus jeunes des habitants des quartiers

Priorités / Objectifs : Les initiatives financées pourront porter sur la continuité éducative, le sport, la culture, la santé mentale, le lien intergénérationnel, l'insertion sociale et professionnelle ainsi que l'appui et l'accompagnement des parents.

Nature du dispositif : Appel à projets

Bénéficiaire : Associations

Périmètre d'intervention : Les 10 QPV de Perpignan et Elne

Public cible : Les jeunes des QPV (de la petite enfance aux étudiants) avec une priorité accordée aux démarches en faveur des filles et des jeunes femmes

Taux d'intervention :

Comment en bénéficiant : postuler à l'appel à projets

Montant de l'enveloppe en 2020 et 2021 :
- 2021 : 61 138

Opération emblématique

*Soutien scolaire, distribution
d'aide alimentaire, atelier de
confection de masques...*

Référent(e)

Structure : Préfecture des Pyrénées-Orientales

Nom : TOLOSA

Fonction : Référente politique de la ville

Coordonnées :

- Tél :

- Mail : martine.tolosa@pyrenees-orientales.gouv.fr

Pour bénéficier de cette mesure

pyrenees-orientales.gouv.fr → rubrique « politique de la ville » → appel à projets



Présentation sommaire du dispositif

Date de création :

Descriptif : Le programme VVV permet à des jeunes de 11 à 18 ans, prioritairement issus des quartiers relevant de la politique de la ville et ne partant pas en vacances, de bénéficier d'activités culturelles, civiques, sportives et de loisirs et d'une prise en charge éducative durant les vacances scolaires

Priorités / Objectifs : Ce dispositif a pour objectif de favoriser le développement d'une citoyenneté active et du sentiment d'appartenance à la Cité et s'inscrit dans différentes politiques sectorielles : prévention de la délinquance et protection de l'enfance et de la jeunesse

Nature du dispositif : Dotation de fonctionnement – Appel à projets

Bénéficiaire : Associations, collectivités, administrations

Périmètre d'intervention : Tout le département

Public cible : jeunes orientés principalement par la PJJ, l'ASE, la Prévention spécialisée, l'administration pénitentiaire

Taux d'intervention :

Comment en bénéficier : Postuler à l'appel à projet annuel

Montant de l'enveloppe en 2020 et 2021 :

- 2020 :

- 2021 :

Opération emblématique

Intitulé de l'opération

Séjours d'une semaine d'activités dominantes de pleine nature, sportives, culturelles pendant la période estivale

Aide attribuée :

34 000 €

Référente

Structure : Préfecture des Pyrénées-Orientales

Nom : Corine ESCOBAR

Fonction : Déléguée du Préfet

Coordonnées :

- Tél : 06 8820 91 00

- Mail :

corine.escobar@pyrenees-orientales.gouv.fr

Pour bénéficier de cette mesure

<https://www.prefecturedepolice.interieur.gouv.fr/vos-services-en-ligne/ville-vie-vacances>

Entreprises

Adultes relais

Aide petite enfance

Bataillons de la prévention

Prime Entrepreneurs dans les quartiers

Entrepreneurs dans les Quartiers:



**UNE PRIME
EXCEPTIONNELLE
DE 1500 €**

pour vous aider
à surmonter la crise

Adultes-relais



Adultes-relais



Présentation sommaire du dispositif

Date de création : 2000

Descriptif : le programme adultes-relais encadre des interventions de proximité dans les quartiers prioritaires des contrats de ville. Il vise à renforcer le lien social et à favoriser le règlement des conflits de la vie quotidienne par le biais de la médiation.

Priorités / Objectifs :

- Permettre à un habitant d'un QPV d'accéder à un emploi et également à des formations qualifiantes ou des diplômes lui permettant éventuellement d'envisager une reconversion professionnelle. C'est, en effet, un dispositif de retour à l'emploi et d'insertion.
- Donner un cadre stable aux actions de médiation sociale dans les QPV.

Nature du dispositif :

- Convention État / employeur
- Contrat de travail
- Dépôt des candidatures au fil de l'eau.

Bénéficiaire : administrations, associations et entreprises privées chargées de la gestion d'un service public

Périmètre d'intervention : les 9 QPV de Perpignan et le QPV d'Elne

Public cible : personne d'au moins trente ans, sans emploi ou en contrat aidés, issues des quartiers de la politique de la ville.

Taux d'intervention : aide forfaitaire annuelle plafonnée à 19 875,06 euros depuis le 1^{er} juillet 2020 pour un temps plein

Comment en bénéficier : préalablement au recrutement d'un adulte-relais, l'employeur doit compléter un dossier de candidature assorti des pièces nécessaires à l'établissement de la convention, rédiger une fiche de poste, la diffuser à Pôle Emploi.

Dotation de conventions pour le département :
37 postes depuis 2020

QUARTIERS ÉTÉ 2020

*Recrutement de 10 postes
d'adultes-relais supplémentaires*

Recrutement d'adultes-relais pour les thématiques suivantes :

- lien social
- accès aux droits
- numérique

Référente

Structure : Préfecture des Pyrénées-Orientales

Nom : Mmes SUCH-SMEETS et SENAC

Fonction : déléguée du préfet et référente administrative

Coordonnées :

- Tél : 06 33 07 71 82 / 04 68 51 67 37

Mail :

pref-adultes-relais@pyrenees-orientales.gouv.fr

Pour bénéficier de cette mesure

DISPOSITIF « ADULTE-RELAIS »

Présentation sommaire du dispositif

Date de création : le 01 février 2021

Descriptif : la présence régulière sur le quartier prioritaire de l'adulte-relais/ facilitateur de lien social vise à nouer le contact et favoriser le captage du public invisible, avec une démarche d'« aller vers » la personne dans son environnement, afin de renouer le lien entre elle et les institutions.

Priorités / Objectifs :

- accueillir, écouter, exercer toute activité qui concourt au lien social
- informer et accompagner les habitants dans leurs démarches, faciliter le dialogue entre services publics et usagers, et notamment établir des liens entre les parents et les services qui accueillent leurs enfants,
- contribuer à améliorer ou préserver le cadre de vie,
- prévenir et aider à la résolution des petits conflits de la vie quotidienne par la médiation et le dialogue,
- faciliter le dialogue entre les générations, accompagner et renforcer la fonction parentale par le soutien aux initiatives prises par les parents ou en leur faveur,
- contribuer à renforcer la vie associative locale et développer la capacité d'initiative et de projet dans le quartier et la ville.

Nature du dispositif : Dispositif d'État (DDCS)

Bénéficiaire : commune d'Elné

Référent(e)

Périmètre d'intervention : QPV

Structure : Commune Elné

Nom : BARUS Vincent

Public cible : habitants des QPV + autres

Fonction : Responsable sécurité / politique de la ville

Taux d'intervention : Montant annuel de l'aide : 19875.06 €

Coordonnées :

- Tél : 04.68.37.38.33 /

06.70.27.37.28

Comment en bénéficier : appel à projet

- Mail : vincentbarus@ville-elne.com

Pour bénéficier de cette mesure

[pyrenees-orientales.gouv.fr/Politiques de la ville](https://pyrenees-orientales.gouv.fr/Politiques-de-la-ville) → Appel à projet relatif à l'attribution d'un adulte-relais

Aides exceptionnelles petite enfance en faveur des structures d'accueil petite enfance impactées par la pandémie de Covid-19

Présentation sommaire du dispositif

Date de création : Mars 2020

Descriptif : Dispositif national visant à soutenir financièrement les crèches financées par la Caf, ainsi que les Maisons d'assistants maternels confrontées à une fermeture totale, partielle, ou des places inoccupées liées à la pandémie de Covid.

Priorités / Objectifs : Objectif : compenser la baisse d'activité des structures d'accueil du jeune enfant afin d'éviter leur fermeture, y compris sur les QPV où les crèches sont des leviers pour l'insertion et la socialisation.

Nature du dispositif : Aide exceptionnelle : Fond national

Bénéficiaire : Collectivités, associations, entreprises privées.

Périmètre d'intervention : Ensemble du département y compris QPV

Public cible : Gestionnaires de structures d'accueil du jeune enfant

Taux d'intervention :

Comment en bénéficier : Déclaration de de fermeture de places d'accueil.

Montant de l'enveloppe en 2020 et 2021 :
- 2020 : 609 000 €
- 2021 : non connue

Opération emblématique

Équipement d'accueil du jeune enfant Jordi Barre situé dans le centre ancien

Aide attribuée : 101 776 €

Référent(e)

Structure : CAF

Nom :

Fonction :

Coordonnées :

- Tél :

- Mail :

Pour bénéficier de cette mesure

<https://www.partenaires-caf66.fr>

Bataillons de la prévention



Présentation sommaire du dispositif

Date de création : 29 janvier 2021

Descriptif : Déploiement d'éducateurs et de médiateurs sociaux pour faire de la prévention dans les quartiers qui rencontrent des difficultés socio-économiques et un décrochage scolaire accru.

Priorités / Objectifs : Prévenir le passage à l'acte en apaisant les quartiers les plus exposés à la délinquance juvénile. Aller vers les jeunes et remobiliser ceux qui sont le plus éloignés des institutions afin de tisser les liens sociaux et favoriser l'insertion professionnelle comme citoyenne.

Nature du dispositif :

- Convention État / employeur
- Contrat de travail

Bénéficiaire : Associations, collectivités, entreprises

Périmètre d'intervention : Quartiers retenus : champs de mars et centre ancien

Public cible : jeunes de 12-25 ans aux horaires non conventionnelles (soirs et week-end)

Taux d'intervention : 3 à 5 postes d'éducateurs, 3 à 5 postes de médiateurs adultes-relais.

Comment en bénéficier : Rechercher un porteur adéquat, avec un projet adaptés : probablement « l'enfance catalane »

Montant de l'enveloppe en 2020 et 2021 : Le coût total estimé s'élève à à 440 000 euros (2 éducateurs et matériels)

Opération emblématique

à voir selon l'association qui porte le projet : Si « Enfance Catalane » :

L'association a mené de juillet 2006 à juillet 2009, à la demande de la Mairie de Perpignan, une expérimentation de service de prévention sur le quartier du champs de mars, retenu dans le cadre du déploiement des bataillons de la prévention.

Référente

Structure : Préfecture des Pyrénées-Orientales

Nom : Mmes SUCH-SMEETS et SENAC

Fonction : déléguée du préfet et référente administrative

Coordonnées :

- Tél : 06 33 07 71 82 / 04 68 51 67 37

Mail :

pref-adultes-relais@pyrenees-orientales.gouv.fr

Pour bénéficier de cette mesure

Être désigné porteur du dispositif

Dispositif régional d'aide à la formation des adultes relais



Présentation sommaire du dispositif

Date de création :

Descriptif : subvention de fonctionnement spécifique pour les formations professionnelles des adultes relais.

Priorités / Objectifs : Accompagner les formations professionnelles des adultes-relais dans la mesure où celles-ci ne sont pas finançables par un organisme de formation et où elles s'inscrivent dans les parcours professionnels qualifiants des adultes-relais

Nature du dispositif : Subvention

Bénéficiaire : administration, associations, entreprises chargées de la gestion d'un service public

Périmètre d'intervention : QPV d'Occitanie

Public cible : Associations employeuses et adultes relais d'Occitanie

- jeune au moins 30 ans
- en recherche d'emploi ou en contrat aidé
- habitant QPV

Taux d'intervention : Le dispositif prend la forme d'une subvention, avec taux maximum d'intervention de 100% des dépenses éligibles

- 2 800 € par convention adultes/relais en vigueur signée entre l'Etat et la structure employeuse

Comment en bénéficié : Constituer un dossier de demande de financement

Montant de l'enveloppe en 2020 et 2021 :

- 2020 :
- 2021 :

Opération emblématique

Intitulé de l'opération

Descriptif sommaire

Aide attribuée : €

Référent(e)

Structure : Direction de l'Action Territoriale, de la Ruralité et de la Montagne

Nom : Madame Zeina ASSI

Fonction : Assistante sur le site de Montpellier

Coordonnées :

- Tél : 04 67 22 81 61

- Mail : zeina.assi@laregion.fr

Pour bénéficier de cette mesure

<https://www.laregion.fr/Dispositif-regional-de-soutien-aux-associations-et-EPCI-en-faveur-de-la-Politique-de>

Présentation sommaire du dispositif

Date de création : 2021

Descriptif : Aide pour soulager la trésorerie des entreprises après la crise sanitaire

Priorités / Objectifs :

- Abonder les fonds propres des structures concernées ;
- Accentuer les aides déjà mises en place (Fonds de solidarité et prêts sur l'honneur) ;
- Limiter les cessations d'activité dans ces quartiers fragilisés par la pauvreté ;
- Un complément aux autres dispositifs existants.

Nature du dispositif : Aide exceptionnelle

Bénéficiaire : Entrepreneurs dans les QPV

- L'entreprise ne doit pas compter de salariés
- Elle doit avoir été créée avant le 15 mars 2020

Périmètre d'intervention : QPV

Public cible : TPE sans salariés

Taux d'intervention : Elle permettra aux entreprises qui embauchent des salariés issus des quartiers prioritaires en contrat à durée indéterminée (CDI), de toucher une prime de 7.000 € la première année au lieu des 5.000 € initialement prévus (puis 5.000 € pour les deux années qui suivent l'embauche).

Comment en bénéficier : Déposer votre demande sur la plateforme numérique associée

Opération emblématique

L'association « initiative pays catalan » a accompagné 4 entreprises à hauteur d'une prime de 1 500 € par projet :

- NOLIBOIS Nicolas, entreprise Nolibois Nicolas, Perpignan
- HUET Emilie, entreprise Les bêtises d'Emilie, Perpignan
- DEVIC Pierre, entreprise Pierre Devic, Perpignan
- ROCA Christophe, entreprise Areane Bar, Elne

Référent(e)

INFOS & CONTACT :

animationterritoriale@initiative-france.fr

Ou sur le site local : <https://www.initiative-calais.fr/> au 03 21 00 83 10

initiativepayscatalan@yahoo.fr

Tél : +33 4 48 07 09 35

<http://www.initiative-payscatalan.com/>

Pour bénéficier de cette mesure

<https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/subventions-de-la-politique-de-la-ville-101>

Établissements Scolaires

Cordées de la réussite

Dispositif de réussite éducative



**LES
CORDÉES
DE LA
RÉUSSITE**

ÉDUCATION Vie scolaire

Cordées de la réussite : 15 collégiens ont rencontré leurs parrains

Dans le cadre des Cordées de la réussite, 15 élèves de 4^e et 5^e du collège de Paris, accompagnés par Charlotte et, conseillère principale d'orientation, ont visité l'École nationale d'Industrie de l'Air et des Spatiaux (ENIAS) au Fort de Péligny, où ils ont rencontré leurs parrains.

Le matin de leur sortie, les élèves ont été accueillis par leurs parrains et ont participé à un tour de table où ils ont pu poser leurs questions et échanger avec leurs parrains. L'après-midi, ils ont visité l'ENIAS et ont pu assister à une conférence donnée par un ingénieur de l'entreprise.



Les élèves avec leurs parrains à Péligny, Fort de Paris.

Une Cordée de la Réussite, c'est quoi ?

Une Cordée est un réseau d'établissements. Les élèves sont jumelés dans les établissements de niveau et les entourent avec un accompagnement, une formation et un suivi qui permettent de leur offrir un parcours personnalisé. Dans le cadre des Cordées de la Réussite, les élèves de l'ENIAS ont été jumelés avec des élèves de collèges de Paris.

Charlotte, conseillère principale d'orientation, a accompagné les élèves pendant toute la durée de leur séjour à l'ENIAS. Elle a pu leur faire découvrir les métiers de l'aérospatial et les aider à choisir leur orientation.

performance (SNG), sélectionné en équipe de France chez les juniors, participant à la Coupe du Monde à l'été 2014. Il est licencié au DRC, le club de sa région.

Samir Bouammi, 23 ans, athlète de haut niveau en marche athlétique, se prépare pour participer aux Jeux olympiques, notamment ceux de Rio de Janeiro en 2016. Il est licencié au DRC, le club de sa région.

Les échanges avec les deux champions ont permis aux élèves de découvrir leurs parcours, leurs études, leur motivation, leurs rêves.

De notre correspondant, Bernard Villard





Présentation sommaire du dispositif

Date de création : 2008 au niveau national et 2006 à titre expérimental

Descriptif : Les Cordées de la réussite visent à faire de l'accompagnement à l'orientation un réel levier d'égalité des chances.

Priorités / Objectifs : Elles ont pour objectif de lutter contre l'autocensure et de susciter l'ambition scolaire des élèves par un continuum d'accompagnement de la classe de 4e au lycée et jusqu'à l'enseignement supérieur

Nature du dispositif : Dotation de fonctionnement. Appel à projet annuel

Bénéficiaire : Université de Perpignan

Périmètre d'intervention : Les 10 QPV (Perpignan et Elne)

Public cible : élèves des QPV

Taux d'intervention : 53,75

Comment en bénéficier : se rapprocher de l'UPVD

Montant de l'enveloppe en 2020 et 2021 :

- 2020 : 85 136 euros

- 2021 :

Opérations emblématiques

Weekends à la montagne

Sorties culturelles

Rallye

Visite du salon de l'orientation à Montpellier

Aide attribuée : 85 136 €

Référent(e)

Structure : Préfecture des Pyrénées-Orientales

Nom : Corine ESCOBAR

Fonction : Déléguée du Préfet

Coordonnées :

- Tél : 06 88 20 91 00

- Mail : corine.escobar@pyrenees-orientales.gouv.fr

Pour bénéficier de cette mesure

Contactez l'Université de Perpignan, Tête de cordées.

Présentation sommaire du dispositif

Date de création : 2005

Descriptif : Accompagnement des enfants dits « en fragilité » dans le cadre éducatif

Priorités / Objectifs : Accompagner individuellement les enfants. Essayer de répondre aux problématiques liées au domaine éducatif

Nature du dispositif : Dotation de fonctionnement

Bénéficiaire : Les établissements scolaires des QPV de Perpignan

Périmètre d'intervention : 9 QPV de Perpignan

Public cible : élèves en REP et REP+

Taux d'intervention :

Comment en bénéficiant : Orientation via les établissements scolaires

Montant de l'enveloppe en 2020 et 2021 :
- 2020 : 271 000 euros
- 2021 :

Opération emblématique

Depuis l'année universitaire 2018/2019, l'UPVD est partenaire avec le Dispositif Réussite Éducative de la ville de Perpignan.

L'objectif du dispositif Prima'Sup est d'accompagner des élèves de primaires scolarisés dans les quartiers prioritaires de Perpignan. L'étudiant(e) accompagne un(e) élève de niveau CP à CM2 une heure par semaine au domicile de la famille.

Structure : Préfecture des Pyrénées-Orientales

Nom : Corine ESCOBAR

Fonction : Déléguée du Préfet

Coordonnées :

- Tél : 06 88 20 91 00

- Mail : corine.escobar@pyrenees-orientales.gouv.fr

Pour bénéficier de cette mesure

[Site internet](#) → [rubrique](#) → [article](#)

Habitants

Adultes relais

Bataillons de la prévention

Fonds d'initiatives et de citoyenneté

Mission Local Jeunes

- Itinéraire des métiers « Auxiliaire de vie aux familles »
- Garantie Jeunes
- Le PACEA
- Parrainage
- Permanences QPV



OPAH – CC ACV

OPAH RU Centre ancien



Marché Place de Belgique, Perpignan

Adultes-relais



Présentation sommaire du dispositif

Date de création : 2000

Descriptif : le programme adultes-relais encadre des interventions de proximité dans les quartiers prioritaires des contrats de ville. Il vise à renforcer le lien social et à favoriser le règlement des conflits de la vie quotidienne par le biais de la médiation.

Priorités / Objectifs :

- Permettre à un habitant d'un QPV d'accéder à un emploi et également à des formations qualifiantes ou des diplômes lui permettant éventuellement d'envisager une reconversion professionnelle. C'est, en effet, un dispositif de retour à l'emploi et d'insertion.
- Donner un cadre stable aux actions de médiation sociale dans les QPV.

Nature du dispositif :

- Convention État / employeur
- Contrat de travail
- Dépôt des candidatures au fil de l'eau.

Bénéficiaire : administrations, associations et entreprises privées chargées de la gestion d'un service public

Périmètre d'intervention : les 9 QPV de Perpignan et le QPV d'Elne

Public cible : personne d'au moins trente ans, sans emploi ou en contrat aidés, issues des quartiers de la politique de la ville.

Taux d'intervention : aide forfaitaire annuelle plafonnée à 19 875,06 euros depuis le 1^{er} juillet 2020 pour un temps plein

Comment en bénéficier : préalablement au recrutement d'un adulte-relais, l'employeur doit compléter un dossier de candidature assorti des pièces nécessaires à l'établissement de la convention, rédiger une fiche de poste, la diffuser à Pôle Emploi.

Dotation de conventions pour le département :
37 postes depuis 2020

QUARTIERS ÉTÉ 2020

*Recrutement de 10 postes
d'adultes-relais supplémentaires*

Recrutement d'adultes-relais pour les thématiques suivantes :

- lien social
- accès aux droits
- numérique

Référente

Structure : Préfecture des Pyrénées-Orientales

Nom : Mmes SUCH-SMEETS et SENAC

Fonction : déléguée du préfet et référente administrative

Coordonnées :

- Tél : 06 33 07 71 82 / 04 68 51 67 37

Mail :

pref-adultes-relais@pyrenees-orientales.gouv.fr

Pour bénéficier de cette mesure

DISPOSITIF « ADULTE-RELAIS »

Présentation sommaire du dispositif

Date de création : le 01 février 2021

Descriptif : la présence régulière sur le quartier prioritaire de l'adulte-relais/ facilitateur de lien social vise à nouer le contact et favoriser le captage du public invisible, avec une démarche d'« aller vers » la personne dans son environnement, afin de renouer le lien entre elle et les institutions.

Priorités / Objectifs :

- accueillir, écouter, exercer toute activité qui concourt au lien social
- informer et accompagner les habitants dans leurs démarches, faciliter le dialogue entre services publics et usagers, et notamment établir des liens entre les parents et les services qui accueillent leurs enfants,
- contribuer à améliorer ou préserver le cadre de vie,
- prévenir et aider à la résolution des petits conflits de la vie quotidienne par la médiation et le dialogue,
- faciliter le dialogue entre les générations, accompagner et renforcer la fonction parentale par le soutien aux initiatives prises par les parents ou en leur faveur,
- contribuer à renforcer la vie associative locale et développer la capacité d'initiative et de projet dans le quartier et la ville.

Nature du dispositif : Dispositif d'État (DDCS)

Bénéficiaire : commune d'Elné

Référent(e)

Périmètre d'intervention : QPV

Structure : Commune Elné

Nom : BARUS Vincent

Public cible : habitants des QPV + autres

Fonction : Responsable sécurité / politique de la ville

Taux d'intervention : Montant annuel de l'aide : 19875.06 €

Coordonnées :

- Tél : 04.68.37.38.33 /

06.70.27.37.28

Comment en bénéficier : appel à projet

- Mail : vincentbarus@ville-elne.com

Pour bénéficier de cette mesure

[pyrenees-orientales.gouv.fr/Politiques de la ville](https://pyrenees-orientales.gouv.fr/Politiques-de-la-ville) → Appel à projet relatif à l'attribution d'un adulte-relais

Bataillons de la prévention



Présentation sommaire du dispositif

Date de création : 29 janvier 2021

Descriptif : Déploiement d'éducateurs et de médiateurs sociaux pour faire de la prévention dans les quartiers qui rencontrent des difficultés socio-économiques et un décrochage scolaire accru.

Priorités / Objectifs : Prévenir le passage à l'acte en apaisant les quartiers les plus exposés à la délinquance juvénile. Aller vers les jeunes et remobiliser ceux qui sont le plus éloignés des institutions afin de tisser les liens sociaux et favoriser l'insertion professionnelle comme citoyenne.

Nature du dispositif :

- Convention État / employeur
- Contrat de travail

Bénéficiaire : Associations, collectivités, entreprises

Périmètre d'intervention : Quartiers retenus : champs de mars et centre ancien

Public cible : jeunes de 12-25 ans aux horaires non conventionnelles (soirs et week-end)

Taux d'intervention : 3 à 5 postes d'éducateurs, 3 à 5 postes de médiateurs adultes-relais.

Comment en bénéficier : Rechercher un porteur adéquat, avec un projet adaptés : probablement « l'enfance catalane »

Montant de l'enveloppe en 2020 et 2021 : Le coût total estimé s'élève à à 440 000 euros (2 éducateurs et matériels)

Opération emblématique

à voir selon l'association qui porte le projet : Si « Enfance Catalane » :

L'association a mené de juillet 2006 à juillet 2009, à la demande de la Mairie de Perpignan, une expérimentation de service de prévention sur le quartier du champs de mars, retenu dans le cadre du déploiement des bataillons de la prévention.

Référente

Structure : Préfecture des Pyrénées-Orientales

Nom : Mmes SUCH-SMEETS et SENAC

Fonction : déléguée du préfet et référente administrative

Coordonnées :

- Tél : 06 33 07 71 82 / 04 68 51 67 37

Mail :

pref-adultes-relais@pyrenees-orientales.gouv.fr

Pour bénéficier de cette mesure

Être désigné porteur du dispositif

Dispositif régional d'aide à la formation des adultes relais



Présentation sommaire du dispositif

Date de création :

Descriptif : subvention de fonctionnement spécifique pour les formations professionnelles des adultes relais.

Priorités / Objectifs : Accompagner les formations professionnelles des adultes-relais dans la mesure où celles-ci ne sont pas finançables par un organisme de formation et où elles s'inscrivent dans les parcours professionnels qualifiants des adultes-relais

Nature du dispositif : Subvention

Bénéficiaire : administration, associations, entreprises chargées de la gestion d'un service public

Périmètre d'intervention : QPV d'Occitanie

Public cible : Associations employeuses et adultes relais d'Occitanie

- jeune au moins 30 ans
- en recherche d'emploi ou en contrat aidé
- habitant QPV

Taux d'intervention : Le dispositif prend la forme d'une subvention, avec taux maximum d'intervention de 100% des dépenses éligibles

- 2 800 € par convention adultes/relais en vigueur signée entre l'Etat et la structure employeuse

Comment en bénéficier : Constituer un dossier de demande de financement

Montant de l'enveloppe en 2020 et 2021 :

- 2020 :
- 2021 :

Opération emblématique

Intitulé de l'opération

Descriptif sommaire

Aide attribuée : €

Référent(e)

Structure : Direction de l'Action Territoriale, de la Ruralité et de la Montagne

Nom : Madame Zeina ASSI

Fonction : Assistante sur le site de Montpellier

Coordonnées :

- Tél : 04 67 22 81 61

- Mail : zeina.assi@laregion.fr

Pour bénéficier de cette mesure

<https://www.laregion.fr/Dispositif-regional-de-soutien-aux-associations-et-EPCI-en-faveur-de-la-Politique-de>



Marché Place de Belgique, Perpignan

Présentation sommaire du dispositif

Date de création : 1997 et actualisé en 2017

Descriptif : Ce fonds est mobilisé pour des actions menées en faveur d'in public issu des quartiers de la ville de Perpignan. Il est destiné à appuyer des projets collectifs illustrant une mobilisation citoyenne et participative : il s'agit d'encourager l'implication des habitants, de les sensibiliser aux valeurs républicaines et de soutenir leurs projets liés au cadre de vie et au mieux vivre ensemble.

Priorités / Objectifs : 2 types de bourses :

- Fonds de soutien aux initiatives associatives (FSIA) ouvert aux seules associations → 4 000 € maximum par an
- Fonds d'initiatives des habitants (FIH) ouvert aux habitants et aux associations → 762 € maximum par projet

Nature du dispositif : Fonds mis en place dans le cadre du contrat de ville par le biais de commission mensuelle où participent la CAF et la préfecture

Bénéficiaires : Associations et habitants

Périmètre d'intervention : QPV de Perpignan

Public cible : Habitants des QPV, maisons de quartier

Comment en bénéficier : Sur demande auprès de la ville de Perpignan

Montant de l'enveloppe en 2020 et 2021 :

- 2020 : 24 895 € (6 actions financées)
- 2021 : 40 000 €

Opération emblématique

*Animations quartier de la Gare
Association PERPIGNAN LA GARE*

Animations : Carnaval des enfants (mars), 4ème anniversaires du Marché (mai), Fête de la musique (juin), l'Art en fête-Faites de l'Art (juin), Bal populaire (juillet), Concert (juillet), Fête des Belges (juillet), Cinéma en plein air (juillet), Marché alimentaire, Fête des quartiers (octobre), Chasse aux trésors Fête de Noël (décembre), Site internet.

Aide attribuée : 3 500 €

Référente

Structure : Mairie de Perpignan – Service Politique de la ville

Nom : Léa CUNY

Fonction : Responsable

Coordonnées :

- Tél : 04 68 62 38 26

- Mail : cuny.lea@mairie-perpignan.com

Pour bénéficier de cette mesure

Itinéraire des métiers « Auxiliaire de vie aux familles »

Présentation sommaire du dispositif

Date de création : 2020

Descriptif : Action menée au niveau régional. L'inadéquation entre les attendus du marché du travail et des candidats souvent peu ou pas qualifiés explique pour partie le fort taux de chômage. D'où la nécessité de mettre en place une action afin d'ouvrir les réflexions sur des métiers et donner envie d'explorer de nouvelles filières. Une attention particulière sera portée sur les jeunes issus des quartiers de la politique de la ville. L'action prendra la forme d'ateliers afin :

- D'Aborder l'image des métiers (casques réalité virtuelle, enquêtes métiers)
- D'Agir sur la représentation avec des professionnels qui présenteront leurs métiers

Priorités / Objectifs :

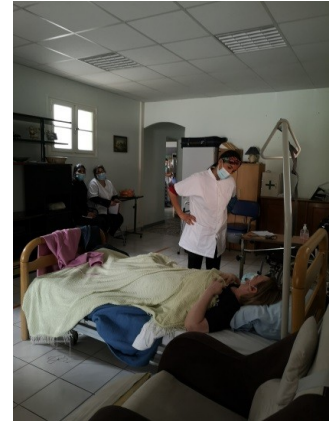
- Donner la possibilité à chaque bénéficiaire de l'action de découvrir le monde et les codes de l'entreprise
- Promouvoir les métiers et filières porteurs et méconnus du territoire
- Agir sur les représentations négatives
- Faire avancer la mixité
- Impulser une dynamique auprès des jeunes

Bénéficiaire : jeunes de 16 à 25 ans dont 14% issus des QPV

Périmètre d'intervention : Département des PO, QPV et ZRR

Public cible : 16 / 25 ans dont 14 % issus des QPV

Comment en bénéficier : S'inscrire à la MLJ



Opération emblématique

Itinéraire des métiers « Auxiliaire de vie aux familles »

Mettre en place une action qui donne l'envie aux jeunes de se diriger vers le métier d'auxiliaire de vie

Référente

Structure : Mission locale jeunes des P-O

Nom : Véronique DEROUBAIX

Fonction : Directrice Générale

Coordonnées :

- Tél : 04 68 34 79 54

- Mail : mission.locale.jeunes@mlj66.fr

Pour bénéficier de cette mesure

Présentation sommaire du dispositif

Date de création :
Expérimentation en 2015
Généralisation en 2017

Descriptif : La Garantie Jeunes, étape du PACEA, est un accompagnement intensif avec une alternance de phases collectives et individuelles, de mises en situations professionnelles et/ou de formations.

Priorités / Objectifs :

- Amener les jeunes en situation de précarité vers l'autonomie grâce à un parcours dynamique d'accompagnement global social et professionnel
- Faciliter l'accès à l'emploi et à l'autonomie par des sessions collectives de remobilisation, des ateliers thématiques de définition de projet et de techniques de recherche d'emploi, la multiplication de périodes en entreprise, de phases de formation
- Lever les freins périphériques à l'insertion sociale et professionnelle
- Sortir de la précarité par le versement d'une allocation de 497,01€ par mois sur 12 mois

Nature du dispositif : Accompagnement intensif de 12 mois assorti d'une allocation forfaitaire mensuelle de 497,01€

Bénéficiaire :

- Avoir de 16 à 25 ans révolus
- Être NEET (ni à l'école, ni à l'emploi, ni en formation)
- Être sans soutien familial ou avec des ressources inférieures au montant du R.S.A
- Être Motivé pour s'engager dans un parcours contractualisé intensif

Périmètre d'intervention : Département des Pyrénées-Orientales dont QPV

Public cible : Jeunes de 16 à 25 ans avec un focus sur les jeunes résidant en QPV

Comment en bénéficier : S'adresser à son conseiller MLJ

Opération emblématique

Garantie Jeunes

Accompagnement intensif vers l'emploi et l'autonomie ouvrant droit à une allocation mensuelle.

Référente

Structure : Mission locale jeunes des P-O

Nom : Véronique DEROUBAIX

Fonction : Directrice Générale

Coordonnées :

- Tél : 04 68 80 10 78

- Mail : garantie.jeunes@mlj66.fr

Pour bénéficier de cette mesure

www.mlj66.fr



Présentation sommaire du dispositif

Date de création : 2017

Descriptif : Le Parcours d'Accompagnement Contractualisé vers l'Emploi et l'Autonomie est le cadre contractuel unique de l'accompagnement des jeunes en Mission Locale. Il s'agit d'un accompagnement renforcé d'une durée maximale de 24 mois matérialisé par un contrat d'engagements réciproques. Chaque phase de ce contrat fait l'objet d'objectifs définis avec le jeune, assortis d'un plan d'actions pour les atteindre.

Priorités / Objectifs :

- Faciliter l'accès à l'emploi et à l'autonomie des jeunes en leur proposant un accompagnement individualisé et une offre de service adaptée.
- Définir un parcours jalonné d'étapes afin de lever les freins à l'insertion sociale et professionnelle
- Éviter la précarisation des jeunes en mobilisant l'allocation PACEA. L'enveloppe PACEA mise à disposition de la MLJ permet de répondre aux besoins ponctuels des jeunes (logement, mobilité, santé, frais annexes...) avec des revenus inférieurs à 300€. Elle est mobilisable jusqu'à 6 fois 497,01€ sur 12 mois.

Nature du dispositif : Accompagnement renforcé de 24 mois avec entretiens individuels réguliers, mobilisation de toute l'offre de service de la MLJ, intermédiation avec des entreprises, périodes de mises en situation professionnelles, positionnement sur des formations

Bénéficiaire : Jeunes de 16 à 25 ans

Périmètre d'intervention : Département des Pyrénées-Orientales dont QPV

Public cible : Jeunes de 16 à 25 ans avec un focus sur les jeunes en QPV

Taux d'intervention :

- 1 774 jeunes issus des Q.P.V accompagnés en 2020
- 20 411 entretiens réalisés
- 170 signataires de P.M.S.M.P
- 46% de taux de placement à l'emploi

Comment en bénéficier : S'inscrire à la MLJ

Nombre de bénéficiaires en 2020 :

- 5 148 jeunes entrés en PACEA
- 6 018 jeunes en cours d'accompagnement PACEA au 31.12.2020 (dispositif 24 mois)

Opération emblématique

Parcours d'Accompagnement Contractualisé vers l'Emploi et l'Autonomie (PACEA)

Accompagnement intensif vers l'emploi

Référente

Structure : Mission locale jeunes des P-O

Nom : Véronique DEROUBAIX

Fonction : Directrice Générale

Coordonnées :

- Tél : 04 68 34 79 54

- Mail : mission.locale.jeunes@mlj66.fr

Pour bénéficier de cette mesure



Présentation sommaire du dispositif

Descriptif : le parrainage est une action visant à faciliter l'accès ou le maintien dans l'emploi de personnes rencontrant des difficultés notamment pour les jeunes issus des quartiers politiques de la ville en les faisant accompagner par des personnes (actifs ou retraités) qui vont partager leurs expériences et leurs réseaux de manière conviviale souvent sous la forme d'un petit déjeuner

Priorités / Objectifs :

- Lutter contre les différentes formes de discriminations
- Renforcer la solidarité intergénérationnelle
- Valider un projet d'insertion professionnelle
- Redynamiser les personnes

Nature du dispositif : accompagnement

Bénéficiaire : 70 jeunes de 16/25 ans issus des QPV

Périmètre d'intervention : Département des PO

Public cible : 70 jeunes de 16/25 ans issus des QPV

Comment en bénéficier : Inscription MLJ

Opération emblématique

Parrainage QPV

Mettre en place un parrainage des jeunes par des personnes actifs ou retraités

Référente

Structure :

Nom : Véronique DEROUBAIX

Fonction : Directrice Générale

Coordonnées :

- Tél : 04.68.34.79.54

- Mail : mission.locale.jeunes@mlj66.fr

Pour bénéficier de cette mesure



Présentation sommaire du dispositif

Date de création : Depuis le 08 Février 2021

Descriptif : Mise en place de permanences dans 6 maisons de quartiers de la ville de Perpignan : St Jacques, St Gaudérique, Nouveau Logis, Diagonale du Vernet, Haut Vernet et Bas Vernet.

Priorités / Objectifs : Permettre aux jeunes de ces quartiers de pouvoir rencontrer un conseiller de la MLJ au plus près de chez eux. Les Adultes Relais de la MLJ, présents sur ces quartiers, ont une mission de repérage et de réorientation vers ces lieux d'accueil. L'objectif étant de les recevoir, de réaliser un diagnostic et de leur proposer un plan d'action dans le but de les réinsérer dans une dynamique d'insertion sociale et professionnelle

Nature du dispositif : Accompagnement

Bénéficiaire : Jeunes de 16 à 25 ans

Périmètre d'intervention : Ville de Perpignan

Public cible : Jeunes de 16 à 25 ans

Comment en bénéficier : Cette offre de service a été communiquée sur les réseaux Sociaux. Des Flyers ont été distribués et une campagne d'affichage mise en place auprès des maisons de quartiers de la ville de Perpignan. Une ligne téléphonique a aussi été communiquée.

Opération emblématique

*Permanences dans les Quartiers
Prioritaires de la ville*

Faciliter les démarches des jeunes en allant au plus près de leur lieu de vie

Référente

Structure : Mission locale des P-O

Nom : Véronique DEROUBAIX

Fonction : Directrice Générale

Coordonnées :

- Tél : 04.68.34.79.54

- Mail : mission.locale.jeunes@mlj66.fr

Pour bénéficier de cette mesure



Réhabilitation lourde + travaux énergétiques pour un propriétaire occupant modeste Avant et après travaux



Présentation sommaire du dispositif

Date de création : juin 2020

Descriptif : Opération programmée d'amélioration de l'habitat durée de 5 ans (4ème dispositif démarré en 2001) financé par l'ANAH sur un secteur restreint pour réaliser une opération d'amélioration de l'habitat privé dans un contexte de renouvellement urbain (opérations de résorption de l'habitat indigne RHI sur 5 îlots)

Priorités / Objectifs : rénover des logements qualifiés d'habitat indigne (Insalubrité, décence péril) en réaliser des travaux lourds ou de mise en salubrité et sécurité, réaliser des travaux de rénovation thermique, réaliser des travaux d'adaptation pour des personnes dépendante ou en voie de dépendance, aide aux bailleurs en échange de la production de logement locatifs privés, aide aux copropriétés dégradées (accompagnement du syndic et travaux)

Nature du dispositif : dotation ingénierie pour l'animation d'un Bureau d'études+ financement aux travaux=> convention sur 5 ans. La dotation ANAH est gérée par PMMCU dans le cadre des délégations des aides à la pierre qui finance la ville maître d'ouvrage

Bénéficiaire : Ville (ingénierie) ménages modestes et très modestes en propriétaires occupants, Bailleurs privés, copropriétés dégradées

Périmètre d'intervention : Centre ancien

Public cible : Propriétaires privés

Taux d'intervention : dépend des opérations jusqu'à 60 %

Comment en bénéficier : être éligible, contact nécessaire avec le bureau études (Urbanis)

Montant de l'enveloppe en 2020 et 2021 : Pour mémoire OPAH RU III(2014-2020) 337 logements subventionnés subvention ANAH 4 093 701€
- 2020 : prévisionnel 778 438€
- 2021 : 1 229 438

Opération emblématique

Intitulé de l'opération

Travaux lourds + rénovation énergétique pour un logement Pour un propriétaire occupant en accession à la propriété en centre ville. Logement 4 pièces 120 m², amélioration énergétique 52 %, sortie de très grosse dégradation
Montant travaux : 73 194€TTC
Montant subventionnable : 55 366€
Aide attribuée : ANAH 29 283€
Ville 20 000€

Référent(e)

Structure : DDTM/SHVC/VHIP

Nom : ABELANET Caroline

Fonction : Chef d'unité

Coordonnées :

- Tél : 04 68 38 13 40

- Mail :

caroline.abelanet@pyrenees-orientales.gouv.fr

Attention : la dotation ANAH transite par la gestion du délégataire des aides à la pierre PMMCU.

OPÉRATION HABITAT 2020 2022

ACCOMPAGNEMENT GRATUIT ET **FINANCEMENT** POUR LA RÉHABILITATION DE VOTRE LOGEMENT* SITUÉ EN **CENTRE ANCIEN**.

Argelès-sur-Mer, Bages, Banyuls-sur-Mer, Cerbère, Collioure, Elne, Laroque-des-Albères, Montesquieu-des-Albères, Ortaffa, Palau-del-Vidre, Port-Vendres, Saint-André, Saint-Genis-des-Fontaines, Sorède, Villelongue-des-Monts



● **TRAVAUX LOURDS, ENTRETIEN DE VOTRE LOGEMENT OU D'UNE COPROPRIÉTÉ** (toiture, maçonnerie, électricité, plomberie...)

● **TRAVAUX D'ÉCONOMIE D'ÉNERGIE** (isolation, chauffage, menuiserie...)

● **TRAVAUX SPÉCIFIQUES POUR PERSONNES ÂGÉES OU À MOBILITÉ RÉDUITE** (salle de bain, rampe, monte-escalier...)

Opération Habitat. L'OPAH de la communauté de communes Albères Côte Vermeille Illibéris (CC ACVI)

Présentation sommaire du dispositif

Date de création : décembre 2019

Descriptif : Accompagnement et financement à la réhabilitation du parc privé (travaux lourds/habitat indigne, rénovation thermique, et autonomie de la personne).

Priorités / Objectifs : Réhabilitation du parc privé :

- des propriétaires occupants modestes et très modestes,
- des propriétaires bailleurs pour la location sociale,
- des parties communes des copropriétés en difficultés

Nature du dispositif : Opération Programmée de l'amélioration de l'Habitat (OPAH)

Bénéficiaire : particuliers : propriétaires occupants, bailleurs ; syndicats de copropriétés

Périmètre d'intervention : centres anciens de la communauté de communes dont QPV d'Elne

Public cible : Habitants des quartiers et investisseurs en locatif

Taux d'intervention : jusqu'à 80 % suivant le type de travaux

Comment en bénéficier : contacter l'opérateur Urbanis

Montant de l'enveloppe en 2020 et 2021 :

- 2020 : 1 324 650 € (subventions travaux)
- 2021 : 1 376 450 € (subventions travaux)

Opération emblématique

Réhabilitation d'un logement pour un accédant à la propriété très modeste, QPV d'Elne.

Une maison de village sur trois niveaux a pu profiter d'une rénovation complète (reprise de la toiture, remise aux normes de toutes les installations électriques et plomberies, changement du système de chauffage, du chauffe-eau, isolation des murs et combles...).

Montant total des travaux : 46 899€

Montant total des subventions : 38 550€

Reste à charge : 8 349€

Taux d'aide : 82%

Référente

Structure : Communauté de communes Albères Côte Vermeille Illibéris

Nom : Esthel Marzo

Fonction : Chargée de mission Habitat

Coordonnées :

- Tél : 04 68 81 63 77 (standard)

- Mail : esthel.marzo@cc-acvi.com

Pour bénéficier de cette mesure

www.cc-acvi.com → Vivre et habiter → Habitat → Opération Habitat

Structures Petite Enfance

Bonus mixité

Plan de rebond



Bonus mixité

Présentation sommaire du dispositif

Date de création : 1^{er} janvier 2019

Descriptif : Mise en place d'un bonus mixité versé annuellement aux gestionnaires de structures petite enfance, en complément de la prestation de service unique.

Priorités / Objectifs : La politique d'accueil du jeune enfant participe à l'égalité des chances dès le plus jeune âge, et constitue de ce fait un véritable investissement social. Intervenir de façon précoce et continue auprès des enfants et améliorer la qualité des modes d'accueil contribue à leur socialisation et favorise leur développement. La branche Famille entend donc proposer des services accessibles à tous les jeunes enfants ».

L'objectif est de favoriser la mixité des publics dans les structures petite enfance en majorant le co-financement de la Caf afin de faciliter l'adaptation du projet d'accueil pour mieux répondre aux besoins spécifiques de ces publics fragilisés. Il participe au développement de l'accueil temporaire ou occasionnel et favorise la mise en place d'actions d'accompagnement progressif vers l'accueil collectif ou l'école (lieux d'accueil enfant/parent, classes passerelles, etc.).

Nature du dispositif : aide au fonctionnement versée annuellement au regard des caractéristiques des familles fréquentant la structure.

Bénéficiaire : gestionnaire de structures petite enfance

Périmètre d'intervention : territoire QPV et hors QPV

Public cible : Familles modestes/fragilisées dont les enfants fréquentent les structures implantées dans les QPV et hors QPV

Taux d'intervention : Le bonus dépend du montant horaire moyen des participations familiales perçues par la structure

Comment en bénéficier : Bénéficiaire d'un conventionnement à la prestation de service unique versée par la Caisse d'allocation familiales

Montant de l'enveloppe en 2020 et 2021 :

- 2020 :

*Au niveau national : 286,9 millions d'euros

* Au niveau local, pour les structures petite enfance implantées sur des QPV : 162 000 € (droit 2019).

- 2021 : prévisionnel en cours de traitement

Opération emblématique

Intitulé de l'opération

Descriptif sommaire

Aide attribuée : €

Référent(e)

Structure : CAF

aides-partenaires-caf66@caf.fr

Plan de rebond petite enfance

Présentation sommaire du dispositif

Date de création : 1^{er} janvier 2021

Descriptif : Dans le cadre de la convention d'objectifs et de gestion (Cog) qu'elle a signée avec l'Etat pour la période 2018 à 2022, la Caisse nationale des Allocations familiales (Cnaf) s'est engagée à poursuivre le développement de l'offre d'accueil des jeunes enfants et à réduire les inégalités territoriales et sociales. Le conseil d'administration de la Cnaf a décidé de déployer un plan Rebond petite enfance à compter du 1^{er} janvier 2021, afin de limiter les effets de la crise et de poursuivre ses objectifs

Priorités / Objectifs :

- apporter un soutien exceptionnel, non pérenne, en complément des aides exceptionnelles mise en œuvre depuis mars 2020, afin de maintenir le parc de place d'accueil du jeune enfant existant ;
 - inciter les partenaires à poursuivre les objectifs de développement de l'offre d'accueil collectif et de rattrapage territorial, par la mise en place de mesures financières incitatives au maintien et à l'investissement dans de nouveaux projets Eaje . En particulier, un dispositif exceptionnel de soutien à l'investissement est mis en place pour la seule année 2021 ;
 - soutenir l'exercice regroupé de l'accueil individuel.
- Pour information, Le département des Pyrénées Orientales a été retenu dans le cadre de la manifestation d'intérêt "Accueil pour tous" piloté par la Délégation interministérielle à la prévention et la lutte contre la pauvreté en coordination avec la Cnaf. Le dispositif « plan rebond, s'inscrit dans cette démarche.

Nature du dispositif :

- majoration du bonus territoire notamment sur les structures implantées dans les territoires QPV
- mesure de soutien en faveur de l'accueil individuel...

Bénéficiaire : Les gestionnaires de structure d'établissement de jeunes enfants, les Maisons d'Assistants Maternels

Périmètre d'intervention : territoires QPV et hors QPV

Public cible : Familles modestes/fragilisées dont les enfants fréquentent les structures implantées dans les QPV et hors QPV

Comment en bénéficiant : modalités de mise en œuvre à l'étude

Montant de l'enveloppe :

Au niveau national : 200 millions.

Au niveau local : Non évalué à ce jour, en fonction des demandes déposées par les partenaires.

Opération emblématique

Intitulé de l'opération

Descriptif sommaire

Aide attribuée : €

Référent(e)

Structure : Caisse d'Allocations familiales

Mail : aides-partenaires-caf66@caf.fr

Pour bénéficier de cette mesure